

**République Tunisienne**  
**Projet d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique (TF13636)**

---

**Mission de revue à mi-parcours**  
**30 Novembre au 4 décembre 2015**  
**Aide-mémoire**

---

**I. Introduction**

1. Conformément à la lettre d'annonce de la mission de revue à mi-parcours (Annexe 1), une équipe d'experts de la Banque mondiale (BM) a séjourné en Tunisie du 30 Novembre au 4 décembre 2015 dans le cadre de la revue à mi-parcours du projet d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique (TF13636). La mission était composée de messieurs : Taoufiq Bennouna (Expert principal en gestion des ressources naturelles et responsable du projet) ; Adnan Bezzaouia (expert en sauvegardes environnementale), Slaheddine Ben-Halima (spécialiste en passation des marchés), Mehdi El Batti (spécialiste en gestion financière), Angelo Bonfiglioli (consultant expert en évaluation des projets) ; et Madame Leila Chelaifa (assistante aux programmes).
2. **Objectifs et déroulement de la mission.** Cette mission de revue à mi-parcours avait pour objectifs de (i) évaluer l'état de réalisation des plans de travail par rapport aux prévisions ; (ii) apprécier l'état de réalisation des plans d'actions convenus pour accélérer la mise en œuvre des projets ; (iii) analyser le fonctionnement des structures de mise en œuvre et la mise en place des actions de renforcement des capacités prévues ; (iv) apprécier le fonctionnement du système de suivi-évaluation et le suivi des indicateurs de résultats des projets ; (v) examiner la gestion fiduciaire (financière, passation des marchés et décaissements) ; et (vi) évaluer le respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.
3. Des séances de travail ont été tenues tout d'abord avec messieurs les directeurs généraux de l'ANGED (Mr. Hamouda Abdelmajid) et de la DGEQV (Mr. Nabil Hamada), ainsi qu'avec monsieur Hathem Ben Kadim, chef du cabinet du ministère de l'environnement et de développement durable. Une session de travail a été tenue avec Mr. Abdellatif Hamam (Directeur Général de l'Office national du tourisme tunisien - ONTT). D'autres réunions ont été tenues au cours de la semaine avec les unités de gestion des projets et les parties prenantes. Une session de restitution des résultats de la mission a été tenue avec l'équipe de Mme Kalthoum Hamzaoui, Directrice Générale de la Coopération Multilatérale, du Ministère du développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MIDCI). La liste des personnes rencontrées et le programme de la mission sont présentés en Annexes 2 et 3 ci-joints.
4. Un rapport de revue à mi-parcours (Annexe 7) a été préparé avant la mission par le consultant engagé par la Banque, M. Angelo Bonfiglioli qui a effectué une mission en Tunisie début Novembre 2015 et a eu plusieurs séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes. Les résultats et recommandations proposés par le consultant ont été discutés lors de la mission.
5. Le présent Aide-mémoire résume les principales conclusions et recommandations de la mission, qui tient à remercier les autorités tunisiennes pour leur excellent accueil et leur collaboration efficace au bon déroulement de la mission.
6. **Bref historique et description du Projet.** L'objectif de développement du Projet (ODP) d'Ecotourisme et de la Biodiversité Désertique en Tunisie est de contribuer à la préservation de la biodiversité désertique dans les 3 parcs nationaux sélectionnés<sup>1</sup>. Cet objectif sera atteint à travers le pilotage d'une nouvelle approche pour la gestion des aires protégées qui intègre le développement de l'écotourisme et l'engagement des communautés. Le projet comporte trois composantes: (i) Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme; (ii) Appuyer la mise en œuvre de

---

<sup>1</sup> Les 3 parcs sélectionnés sont : Parc National de Bouhedma (gouvernorat de sidi Bouzid), Parc National de Dghoumes (gouvernorat de Tozeur) et Parc National de Jbil (gouvernorat de Kébili)

la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes ; et (iii) Gestion du Projet.

7. Le montant total du projet est de US\$ 9.05 millions dont un don du FEM de US\$ 4.27 millions. Le projet est rentré en vigueur le 22 mai 2013, la première réunion du comité de pilotage et l'atelier de lancement du projet ont été organisés le 3 Juillet 2013.

## II. Principaux constats de la mission

8. **En termes de pertinence de l'ODP**, celui-ci reste conforme et adapté au contexte national en Tunisie. Il s'inscrit parfaitement dans le 3<sup>ème</sup> pilier de la note d'orientation stratégique du gouvernement relative au développement de l'économie verte. La publication par le gouvernement, en 2015, de décrets relatifs aux normes favorisant l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts" ainsi que la préparation en cours par le ministère du Tourisme d'une stratégie nationale pour le développement de l'écotourisme témoignent de la pertinence de l'ODP.
9. Grâce à une importante campagne de sensibilisation, de formation et d'information, le projet a eu un impact très favorable auprès des administrations déconcentrées et des populations locales. Le Projet a en effet aidé ces acteurs à mieux prendre conscience de l'importance des parcs nationaux et de la biodiversité qu'ils renferment. En témoigne la centaine de microprojets à but lucratifs et non lucratifs préparés par les acteurs locaux et validés par les commissions consultatives locales.
10. **En termes d'activités réalisées à ce stade** (voir Annexe 4 pour plus de détails), force est de constater que (i) le projet a atteint des taux satisfaisants pour les activités les plus simples ne subissant pas un processus de passation de marchés complexe ; (ii) d'autres activités, malgré le fait qu'elles soient simples, ont connu des retards du fait de la faible implication des partenaires ou de la faible performance des consultants qui en ont la charge ; (iii) la préparation des appels d'offre des 3 marchés clés a pris 6 mois de retard.
11. **En termes de gestion du projet**, malgré les efforts déployés par l'UCP, la mission note que (i) le rapport d'audit 2014 n'est toujours pas envoyé à la Banque ; (ii) la Banque centrale effectue toujours des paiements en retard ; (iii) les contrats passés et en cours ne sont pas systématiquement transmis à la Banque et ne sont pas enregistrés sur client connexion.
12. Ces constats expliquent les faibles taux en termes financiers du projet. En effet, à ce stade **le taux du décaissement est de 24%**, le taux de paiement est de 10,78% et le taux d'engagement est 18% du montant total du don.
13. En termes d'atteinte des valeurs cibles à la revue à mi-parcours par indicateur, les valeurs atteintes à ce stade pour les 3 indicateurs liés à l'objectif de développement du projet sont faibles. Ceux relatifs à la composante 1 sont relativement satisfaisants alors que ceux concernant la composante 2 sont faibles.
14. Plusieurs raisons sont à l'origine des lacunes ou défaillances du projet, la majorité d'entre elles ont été évoquées et discutées lors des dernières missions et des mesures pour les atténuer ont été convenues dans les plans d'action : les lenteurs et les blocages administratifs dans la signature des conventions et des contrats (DGEQV) ; la duplication des procédures de passation des marchés amplifiée par la faible réactivité des commissions des marchés ; les longs délais de paiement; la non mise en place d'un système efficace et prouvé de Suivi et Evaluation; l'absence d'une véritable stratégie de communication; l'inefficacité de certains consultants recrutés par l'UCP; le manque de personnel au sein de l'UCP et la faible proactivité de celle-ci pour mettre en œuvre les mesures appropriées si les autres partenaires ne réagissent pas ; et la faible implication des membres du Comité de Pilotage et des parties prenantes ...
15. Il est clair que l'élan actuel avec lequel le projet est mis en œuvre compromet fortement l'atteinte des objectifs du projet. Cette situation pourrait tout à fait justifier une clôture anticipée du projet – un scénario, par ailleurs, qui avait déjà été évoqué par les précédentes missions de supervision.

16. Considérant les éléments ci-après, la mission recommande de poursuivre le projet à ce stade : (i) la période restante du projet est de 32 mois, (ii) les principaux appels d'offres des investissements structurels sont finalisés, (iii) 26 microprojets ont été signés et 70 autres microprojets viennent d'être proposés pour signature ; (iv) les attentes que le projet a suscitées sur le terrain, principalement de la part de la population locale. Cette recommandation est conditionnée par (i) la mise en œuvre des activités convenues dans le plan d'action indiqué dans l'aide-mémoire ; et (ii) la mise en place d'un mécanisme de suivi efficient sur le terrain.

### III- Recommandations de la mission et plan d'actions convenu

17. Par rapport aux constats mentionnés ci-dessus, la mission a discuté et convenu des recommandations et du plan d'action ci-après avec la contrepartie nationale. Ce plan d'action sera supervisé chaque mois. Les activités devant être exécutées d'ici fin février 2016 conditionnent la réalisation des autres activités.

#### Résumé des principales actions convenues et prochaines étapes

Action	Responsable	Délais
Renforcer l'unité de coordination du projet (UCP) par : - Mise à disposition totale du coordinateur du projet - Recrutement d'un assistant du coordinateur du projet à temps plein - Recrutement d'un assistant du projet pour la mise en œuvre du SE - Recrutement d'un consultant pour le suivi de la mise en œuvre des outils de sauvegardes environnementales et sociales.	GGEQV / Coordinateur de l'UCP	Fin février 2016
Envoi du rapport d'audit 2014 accompagné d'une lettre (i) justifiant le retard d'envoi (ii) mettant en exergue les mesures prises pour éviter que ce retard ne se reproduise pour les prochaines échéances	DGEQV	Urgent
Système de S&E opérationnel: - Période recette (test de fonctionnalités) - Formation des parties prenantes - Système opérationnel	UCP	Décembre 2015 Décembre 2015 04 Janvier 2016
Envoyer tous les contrats signés quel que soit le mode de revue (à priori ou à posteriori) à la Banque pour leur enregistrement sur client connexion	UCP	Fin Janvier 2016
Signature du contrat avec le bureau d'étude SAMEF pour initier l'étude concernant la législation de la gestion des Parcs Nationaux (CP1.1a)	UCP	28/12/2015
Organiser l'atelier de diffusion des nouveaux arrêtés et décrets relatifs aux normes favorisant l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts".	UCP / ONTT	29 janvier 2016
Signature du contrat relatif au développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme	UCP / ONTT	15 janvier 2016
Publication de l'AMI pour l'acquisition du dernier lot du matériel roulant	UCP	Fin janvier 2016
Lancement des AMI pour le renforcement des capacités des parties prenantes	UCP	15 Février 2016
Réalisation des sessions de renforcement des capacités des parties prenantes	UCP	Décembre 2016
Signature du contrat relatif à la réalisation des panneaux signalétiques externes	UCP	31 décembre 2015

Signature du contrat relatif à l'acquisition des équipements de restauration, hébergements et fournitures pour les centres d'accueils des trois parcs	UCP	29 Janvier 2016
Finalisation et publication des FIES et FEDS des activités relatives aux marchés de la composante 2	UCP	10 Janvier 2016
Lancement de l'AO investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN	UCP	15 janvier 2016
Lancement de l'AO relatif à la piste de Dghoumes	UCP	1 <sup>er</sup> Mars 2016
Lancement du marché pour les panneaux photovoltaïques	UCP	15 Janvier 2016
EIE Forage Dghoumes	UCP	Fin février 2016
AO Forage Dghoumes	UCP	15 mars 2016
AO Muséographie	UCP	1 <sup>er</sup> Avril 2016
130 Microprojets signés	UCP	1 <sup>er</sup> mars 2016
Soumettre à la Banque le RFI relatif du 2 <sup>ème</sup> semestre 2015	UCP	15 Février 2016
Rapport annuel de l'UTSS	UTSS/UCP	18 décembre 2015
Soumission d'une demande de réalimentation du compte désigné	UCP	31 Décembre 2015
Soumettre à la Banque le PPM révisé	UCP	23 Décembre 2015
Réunion entre l'UCP, la Banque centrale et la Banque mondiale (compte opérationnel pour la CP2.2)	UCP	10 janvier 2016
Amender le manuel opérationnel pour l'ouverture d'un compte pour la sous-composante 2.2	UCP	20 février 2016
Ouvrir un compte opérationnel pour la composante 2.2		Fin Janvier 2016

#### IV. Projections futures

18. La mise en œuvre des recommandations ci-dessus permettra au projet de rentrer concrètement dans une phase de production et de réalisation des activités attendues. Le tableau ci-dessous présente les projections futures :

	Décaissements		Engagements		Paiements	
<b>Juin 2016</b>	1 884 007	44.12%	2 355 009	55.15%	1 119 372	26.21%
<b>Décembre 2016</b>	2 305 607	54.00%	2 882 009	67.50%	2 427 660	56.85%
<b>Juin 2017</b>	2 636 607	61.73%	3 295 009	77.17%	2 877 448	67.39%
<b>Décembre 2017</b>	4 270 000	100.00%	4 120 009	96.49%	3 532 449	82.73%
<b>Juin 2018</b>	-	-	4 270 000	100.00%	4 270 000	100.00%

#### V. Gestion financière

19. Suite à plusieurs entretiens et réunion avec l'UCP et les autres partenaires (voir Annexe 5), les recommandations de la mission sur le plan de la gestion financière sont les suivantes : (i) nécessité de renforcer l'UCP par un expert en gestion financière ; (ii) Soumettre à la Banque le RFI du 2<sup>ème</sup> semestre 2015 avant le 15 Février 2016 ; (iii) nécessité pour l'unité de gestion du projet de disposer d'un compte client connexion ; (iv) création d'un compte opérationnel en TND, pour la composante 2.2 ; compte dont l'ouverture et les modalités de fonctionnement doivent être reflétés dans le manuel opérationnel du projet ; et (v) envois d'urgence à la Banque du rapport d'audit 2014.

#### VI. Sauvegardes environnementales et sociales

20. Le passage en revue de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (voir Annexe 6) a permis de convenir avec l'UCP des principales recommandations ci-après : (i) Finaliser toutes les FEDS et FIES des sous projets infrastructure d'ici le 10 janvier 2016 ; (ii) Recruter un consultant pour appuyer l'UCP dans le domaine des sauvegardes environnementales et sociales ; (iii) organiser une session de formation des CRDAs et autres partenaires sur les sauvegardes applicables au projet et (iv) Publier les FIES et FEDS sur le site web du Ministère ; 20 janvier 2016

## VII. Passation de marché

21. Le plan de passation des marchés ainsi que la situation de la passation des marchés ont été passé en revue. D'une manière générale, la mission a noté que l'UCP n'est pas pourvue en personnel dédié à la passation des marchés comme il a été convenu avec la Banque. Les principaux constats de la mission sont les suivants :

- Un certain nombre d'activités nouvelles ont été décrites durant la discussion et nécessitent la mise à jour du PPM. Cette mise à jour intégrera les points ci-après :
  - o le regroupement de certaines activités qui font maintenant partie du même marché,
  - o la révision des dates en partant de la dernière date de la ligne « réalisé » et en ajustant les dates des étapes sur la ligne « révisé »
  - o les marchés relatifs aux aménagements des 3 PN seront traités et lancés comme des marchés séparés étant donné les spécificités de chacun des sites en termes de contenu des prestations, nature des terrains, topographie, etc. Cela favorisera certainement la participation de PME de la région. De toute manière même s'ils avaient été lancés par un AO en 3 lots les marchés auraient été séparés, pour une question évidente de gestion des travaux et des contrats.
  - o ajouter les contrats de fourniture et installation des équipements photovoltaïques et la réalisation du forage avec les installations hydrauliques.
- La mission recommande en outre de vérifier les contrats signés, ceux en cours de processus de passation, et les paiements effectués ainsi que les soldes.

## VIII. Cadre de résultats et de suivi

22. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les valeurs atteintes à ce stade pour les 3 indicateurs liés à l'objectif de développement du projet sont faibles, celles relatives à la composante 1 sont relativement satisfaisantes alors que ceux concernant la composante 2 sont toujours nuls.

ACTIVITE	VALEUR PREVUE A la RMP	VALEUR ACTUELLE	TAUX ACHEV. (%)	REMARQUES
<b>INDICATEURS RESULTATS ODP : Contribuer à la conservation de la biodiversité désertique et la durabilité des terres désertiques dans 3 parcs ciblés</b>				
<u>Indicateur 1 a.</u> Nombre de bénéficiaires du projet	700	345	49,2%	<i>Valeur cible finale : 2 000.</i>
<u>Indicateur 1b.</u> Pourcentage de jeunes/femmes bénéficiaires	315	92	29,2%	<i>Taux d'achèvement global : <b>Faible</b> et <b>Très faible</b></i>
<u>Indicateur 2.</u> Emplois créés	Parc D : 11 Parc B : 40 Parc J : 15 <i>Total : 66</i>	3 (total)	4,5%	<i>Valeur cible finale Parc D : 50 ; Parc B : 80 ; et Parc J : 30 Valeur cible cumulative finale : 160 Taux d'achèvement : <b>Très insatisfaisant</b></i>
<u>Indicateur 3.</u> Efficacité dans la gestion des parcs (marque). A partir des « tracking tools » du FEM	Parc D : 60	54	54	<i>Valeur cible finale : 65 Taux d'achèvement : <b>Inconnu</b></i>
	Parc B : 80	76	76	<i>Valeur cible finale : 84. Taux d'achèvement : <b>Inconnu</b></i>
	Parc J : 65	63	63	<i>Valeur cible finale : 75. Taux d'achèvement : <b>Inconnu</b></i>
<b>RESULTATS INTERMEDIAIRES</b>				
<b>CP 1 : Promouvoir des conditions favorables pour la Gestion des Zones protégées, la Gestion durable des Terres et l'écotourisme</b>				
<u>Indicateur 1.</u> Niveau de progrès vers la révision du cadre législatif des Parcs	3	1	33%	<i>Valeur cible finale : 3 Un point par étape : 1. Analyse ; 2. Consultations ; 3. <b>Taux d'achèvement : Très faible</b></i>

<u>Indicateur 2.</u> Niveau de progrès vers la révision du cadre législatif pour l'écotourisme	2	1	50%	Valeur cible finale : 2 Système à points : 1. Consultation sur éco-lodge ; 2. Propositions pour révision du texte du Décret (3 arrêts sur les normes minimales sur gîtes ruraux, maison d'hôte et hôtels de charme). <b>Taux d'achèvement : Faible</b>
<u>Indicateur 3.</u> Niveau de progrès vers l'adoption de plans de gestion intégrée et participative par les principales parties prenantes	1	1	100%	Par parc : 1 point pour plan de gestion adopté. Trois plans (pour chacun des parcs). <b>Taux d'achèvement : Pleinement satisfaisant</b>
<u>Indicateur 4.</u> Personnel additionnel dans les parcs ciblés	3 par parc = 9	9	100%	3 postes pour chacun des trois parcs. Personnel DGF. Budget de l'Etat <b>Taux d'achèvement : Pleinement satisfaisant</b>
<u>Indicateur 5.</u> Nombre de personnes formées	170	95 2 femmes	55,8%	Valeur cible finale : 600 <b>Taux d'achèvement : Satisfaisant (sur l'ensemble)</b> <b>Taux d'achèvement : insatisfaisant (par rapport aux femmes).</b>
<b>CP 2 : Appuyer la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources naturelles dans les parcs ciblés et leurs zones avoisinantes</b>				
<u>Indicateur 1.</u> Nombre de conventions entre Parcs nationaux et associations communautaires	5	0	0%	Valeur cible finale : 12 <b>Taux d'achèvement : insatisfaisant</b>
<u>Indicateur 2.</u> Nombre de sous-projets appuyés par le Projet (% de femmes)	52	0	0%	Valeur cible finale : 184 (65% par des femmes, soit 120 sous-projets) <b>Taux d'achèvement : Très insatisfaisant</b>
<u>Indicateur 3.</u> Nombre de technique de GDT pilotes promues dans les parcs ciblés et les zones avoisinantes	6	0	0%	Valeur cible finale : 12 <b>Taux d'achèvement : Pleinement insatisfaisant</b>

## Liste des Annexes

---

- Annexe 1 : Lettre annonce de la mission
- Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées
- Annexe 3 : Programme de la mission
- Annexe 4 : Avancement des activités par composante
- Annexe 5 : Gestion financière
- Annexe 6 : Sauvegardes environnementales et sociales
- Annexe 7 : Rapport de revue à mi-parcours
- Annexe 8 : Rapport de l'UCP sur l'avancement des activités du projet

## Annexe 1 : Lettre d'annonce de la mission de revue à mi-parcours



### La Banque Mondiale

Eileen Murray  
Représentante Résidente  
Bureau de Tunisie  
Département Maghreb  
Moyen-Orient et Afrique du Nord

Immeuble Le Boulevard  
3ème étage  
Les Berges du Lac II  
1053 Tunis - Tunisie

Tel.: (216) 71 96 71 97  
Fax: (216) 71 96 71 98  
Email: emurray@worldbank.org

Le 10 Novembre 2015

Son Excellence Monsieur Yassine Brahim,  
Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale  
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale  
Tunis, Tunisie

*(Transmission par télécopie : 216- 71 799 069)*

**Objet: Tunisie – Mission conjointe de revue à mi-parcours des :**  
**Projet d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique (TF13636)**  
**Projet de Démonstration et de Promotion des Bonnes Techniques et Pratiques pour Gérer les**  
**Déchets de Soins et les PCB (TF011541)**

**du 30 novembre au 4 Décembre2015**

Monsieur le Ministre,

Suite aux contacts préliminaires avec les services concernés, j'ai l'honneur de vous proposer une mission conjointe opérationnelle de la Banque mondiale en Tunisie du 30 novembre au 4 Décembre2015 pour la revue à mi-parcours des projets d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique (TF13636) et de Démonstration et de Promotion des Bonnes Techniques et Pratiques pour Gérer les Déchets de Soins et les PCB (TF011541) financés par des dons du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). La mission serait conduite par messieurs Taoufiq Bennouna (Spécialiste principal en gestion des ressources naturelles), et Africa Eshogba-Olojoba (Expert Lead en environnement) et comprendrait messieurs Markus Friedrich Vorpahl (expert principal en développement social), Fabio Isoldi (spécialiste en passation des marchés), Mehdi El Batti (spécialiste en gestion financière), Angelo Bonfiglioli (consultant expert en évaluation des projets) ; et Madame Leila Chelaifa, assistante aux programmes.

En guise de rappel, ces projets ont été approuvés par le conseil d'administration de la Banque mondiale respectivement le 26 juillet 2012 pour le TF011541 et le 22 janvier 2013 pour le TF13636. Ils sont rentrés respectivement en vigueur 29 Janvier 2013 (TF011541), et le 22 mai 2013 (TF13636). A ce jour, les niveaux de décaissement n'atteignent pas encore 15% pour les deux projets soulignant les difficultés à la fois d'ordre opérationnel et institutionnel que rencontrent les deux projets et qui induisent un retard important dans les délais d'exécution.

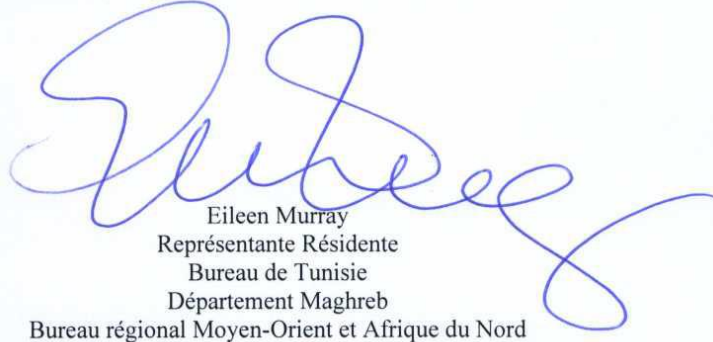
Au cours de la revue à mi-parcours, une attention particulière sera portée à : (i) l'état de réalisation des plans de travail par rapport aux prévisions ; (ii) l'état de réalisation des plans d'actions convenus pour accélérer la mise en œuvre des projets ; (iii) le fonctionnement des structures de mise en œuvre et la mise en place des actions de renforcement des capacités prévues ; (iv) le fonctionnement du système de suivi-évaluation et le suivi des indicateurs de résultats des



projets ; (v) la gestion fiduciaire (financière, passation des marchés et décaissements) ; et (vi) le respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

Les résultats de cette mission et les décisions qui en découleront restent cependant dépendants de la résolution des problèmes soulevés dans les différentes correspondances et échanges que nous avons eues avec le Ministère de l'environnement et du développement durable et les unités de mise en œuvre et dans lesquelles nous faisons état des difficultés à la fois d'ordre opérationnel et institutionnel que rencontrent les deux projets. Dans le cas où la revue à mi-parcours constate que ces problèmes n'ont pas été levés, la restructuration du projet et une annulation d'une partie du don pourrait être nécessaire.

En espérant que les dates proposées pour la tenue de la mission vous agréent, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Eileen Murray  
Représentante Résidente  
Bureau de Tunisie  
Département Maghreb  
Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord

**Copie :** Monsieur Nasir Mahmood Khosa, Administrateur, Banque mondiale  
(Transmission par télécopie : +1-(202) 477 90 52)

## Annexe 2 – Liste des personnes rencontrées

NOM & PRENOM	ORGANISATION	CONTACTS
<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		
Hatem Ben Kadim	Chef de cabinet	
<b>Agence Nationale de Gestion des Déchets</b>		
Hamouda Abdelmajid	Directeur Général ANGED	dg@anged.nat.tn
Toumi Mohammed	ANGED	ddis@anged.nat.tn
Hamrouni Aziza	ANGED	ahodis@anged.nat.tn
Makni Siala Afef	ANGED	gidf@anged.nat.tn
<b>Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV) – MEE</b>		
M. Nabil Hamada	Directeur Général DGEQV	
M. Mustapha Laroui	Sous-Directeur de l'Ecologie Coordinateur du Projet	laroui_meat@yahoo.fr
M. Abdelsalem Hammami	Chef de Service/ Direction de l'Ecologie et des Milieux Naturels	hammami_mz@yahoo.f
Mme. Samia KCKouk	Direction de l'Ecologie et des Milieux Naturels	samia_kchouk@yahoo.f
<b>Direction de l'Organisation Méthode et Informatique</b>		
M. Hosni Dridi	DOMI	Hosni.dridi@mineat.gov.tn
Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat		
M. Youssef Mejai	DCIP	Youssef.mejai@mineat.gov.tn
<b>Direction Générale des Forêts (DGF) – MA</b>		
M. Habib Abid	Directeur	habibabid2001@yahoo.fr
<b>Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) – Ministère du Tourisme</b>		
M. Abdellatif Hamam	Directeur Général	
M. Anouar Boukhari	Directeur	Boukharianouar@gmail.com
M. Adel Ben Rhouma		adelbenrhouma@yahoo.fr
Mme .Nozha Cheikh		chnozha@yahoo.fr
<b>Secrétariat d'Etat pour le Développement et la Coopération Internationale</b>		
Mme Ben Nasr Sonia	Directeur	s.bennasr@mdci.gov.tn
<b>Consultants</b>		
M. Chokri Jaouadi	UTSS	utss.cpaad@planet.tn
Mme Kaltoum ben Jemaa	UTSS	cherkaltom@yahoo.fr
M.Ahmed Ahmed	UTSS	Kebilia2000@yahoo.fr
M.Moncef Triki	UTSS	Dado-haba@hotmail.fr
M.Safi Sneinia	UTSS	essafisneinia@yahoo.fr
M.Farouk Karoui	CEFED	Farouk.karoui@belive.tn
M.Abdalah >Rehouma	ECOSUD	ecosudnature@yahoo.com

### Annexe 3 : Programme de la mission



**MISSION DE REVUE A MI-PARCOURS**  
**PROJET ECO:TOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DESERTIQUE (TF13636)**  
**PROJET DEMONSTRATION ET DE PROMOTION DES BONNES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR GERER LES**  
**DECHETS DE SOINS ET LES PCB (TF011541)**  
**PROGRAMME DE LA MISSION CONJOINTE**  
**(Tunis, 30 novembre – 4 décembre 2015)**

	MATIN			APRES-MIDI		
	Lieu	Activité	Participants	Lieu	Activité	Participants
30/11/15	MEDD	9 – 10h30 : Réunion de travail avec MEDD et DG ANGED et DGEQV 11 :00 – 13 :00 : Finalisation du programme de la RMP Participants (Tous)	SE M. le Ministre/Cabinet/DGs/Rep. BM/Chefs de projets	DGEQV	14h30 – 17h30 : Présentation par l'UCP de l'avancement des activités du projet	Membres UCP et partenaires + équipe BM
				ANGED	14h30 – 17h30 : Présentation par l'UCP de l'avancement des activités du projet	Membres UCP et partenaires + équipe BM
1/12/15	ANGED	9 :00 – 11 :00 Revue Passation des marchés 11 :00 – 13 :00 Sauvegardes Env. et sociales	UCP et BM	ANGED	14 :30 – 16 :00 : Revue Gestion Financière 16 :30-18 :00 : Cadre des résultats	UCP et BM
	DGEQV	9 :00 – 13 :00 Présentation générale du Rapport de la RMP: Avancement des activités. Principales contraintes. Facteurs de blocage. Acquis du Projet Discussions	UCP / partenaires + BM	DGEQV	14 :30 – 18 :00 Présentation générale des recommandations concernant la suite du Projet : Discussion Feuille de route générale	UCP / partenaires + BM
2/12/15	ANGED	9 :00 – 13 :00 Présentation générale du Rapport de la RMP: Avancement des activités. Principales contraintes. Facteurs de blocage. Acquis du Projet Discussions	UCP / partenaires + BM	ANGED	14 :30 – 18 :00 Présentation générale des recommandations concernant la suite du Projet : Discussion Feuille de route générale	UCP / partenaires + BM
	DGEQV	9 :00 – 11 :00 Revue Passation des marchés 11 :00 – 13 :00 Sauvegardes Env. et sociales	UCP et BM	DGEQV	14 :30 – 16 :00 : Revue Gestion Financière 16 :30-18 :00 : Cadre des résultats	UCP et BM
3/12/15	ANGED	Recom. / plan d'action	UCP et BM	DGEQV	Rédaction Aide-mémoire	UCP et BM
	DGEQV	Rédaction Aide-mémoires	UCP et BM	ANGED	Recom. / plan d'action	UCP et BM
4/12/15	BM	Finalisation Aide-mémoires		MIDCI	Restitution MIDCI	

## Annexe 4. Résumé de l'avancement par composantes

### Etat de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision

Action	Responsable	Dates prévues	Etat des Lieux
Engager le marché relatif à la Révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PNx et développement de l'écotourisme	UCP	30 juillet 2015	Pas encore engagé
Engager le marché relatif au Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme	UCP	15 aout 2015	Pas encore engagé
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des ONGs	UCP	15 aout 2015	Pas encore engagé
Soumettre à la BM le rapport financier intérimaire (RFI) couvrant le premier semestre 2015	UCP	15 aout 2015	Le RFI a été transmis à la BM le 29 juillet 2015
Système de suivi-évaluation du projet opérationnel	UCP	UCP 20 septembre 2015	Le système est en phase finale test
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des autres acteurs	UCP	15 octobre 2015	Pas encore engagé
Au moins 50 microprojets en cours d'exécution	UCP	15 novembre 2015	26 conventions sont signées

### Etat d'avancement des activités du projet par composantes

1. Un rapport détaillé sur l'avancement des activités du projet a été transmis par l'UCP avant le démarrage de la mission (annexe 4). Les résultats actuels du projet par composante peuvent se résumer comme suit :

#### **CP1.1 : Renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des parcs nationaux**

- a. *Analyses légales et institutionnelles et développement d'options pour la future législation de la gestion des PNs.*
2. *Toutes les étapes de passation des marchés ont été finalisées, l'accord du contrôleur des dépenses de l'état sera obtenu en décembre 2015. Le marché a été attribué au bureau d'étude SAMEF dont le contrat doit être signé d'ici le 28 décembre 2015.*
- b. *Soutien à l'ONTT pour un examen complémentaire du projet de décret sur la classification des logements en vue d'assurer que les nouvelles normes favorisent l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts".*
3. *L'atelier convenu a été reporté à plusieurs reprises, la mission recommande d'organiser cet atelier avant fin Janvier 2016. Au cas où cet atelier n'est pas organisé dans les délais convenus, cette activité sera annulée.*
- c. *Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme*
4. Cette activité continue à avoir des retards important, en effet, après deux manifestations d'intérêt jugées infructueuses. Le second sur la liste a déposé son offre technique et financière le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Si le contrat n'est pas attribué d'ici le 15 janvier 2016, la mission recommande d'annuler cette activité.

#### **CP1.2 : Renforcement des capacités locales et nationales**

- a. *Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PNs*
5. Les activités convenues dans cette sous composante ont été toutes réalisées : les équipements informatiques, le matériel roulant, les meubles bureautiques, le matériel pour les éco-gardes, le

matériel vétérinaire ainsi que le matériel de transmission ont été acquis et livrés. L'UCP prépare l'AMI pour l'acquisition du dernier lot du matériel roulant qui sera lancé d'ici fin février 2016.

*b. Renforcement des capacités des parties concernées :*

*b-1- Analyse des besoins en formation et sensibilisation :*

6. Cette analyse a été effectuée et le rapport livré par le groupement de bureaux d'études « FMC/GEREP.

*b-2- Renforcement des Capacités des ONGs locales :*

7. Une première consultation a été lancée en en dates du 16 et 17 mars 2015 et l'offre soumise a été rejetée par la commission des achats le 1er septembre 2015. Une seconde consultation a été publiée sur les journaux le 9 septembre 2015 et le dernier délai fixé pour le 29 septembre 2015. Suite à l'évaluation des deux offres parvenues, la commission des achats a émis sa recommandation le 12 novembre 2015 et la demande des propositions a été envoyée au soumissionnaire retenu (CDCGE) en le 17 novembre 2015 pour remettre son offre technique et financière avant le 15 décembre 2015.
8. La mission recommande à l'UCP d'analyser les raisons de rejet de l'offre et apporter les modifications nécessaires avant de relancer la consultation.

*b-3- Activités de sensibilisation à l'environnement*

9. L'UCP a réalisé (i) des brochures de sensibilisation et d'information sur le projet et les trois parcs, (ii) des autocollants qui ont été édités et diffusés. En outre, trois Guides de poche des parcs nationaux sont en cours d'édition, un panneau d'information et de sensibilisation a été réalisé à l'occasion de la journée nationale de l'environnement, et un spot programme télévisé et un film documentaire sont en cours de production.

*b-4 Réalisation des formations des parties prenantes*

10. La mission recommande que l'AMI pour la réalisation de ces formations soit lancé au plus tard le 15 février 2016, et que les formations soient réalisées totalement avant la fin de l'année 2016.

**CP 1.3. Instaurer et mettre en œuvre le système de S&E du projet**

11. Le système de S&E a été développé et installée sur le serveur du ministère de l'environnement. La période de recette (ou test) pour identifier les potentiels problèmes du système a été convenue pour le mois de décembre 2015. Au cours de cette période, une formation des parties prenantes sera effectuée et le système rentrera en phase opérationnelle à partir de Janvier 2016. Il est mis en ligne.

**Composante 2.1 : Investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN**

12. Le bureau d'études « ECOSUD » a été recruté en octobre 2014 pour élaborer les dossiers d'appel d'offres des infrastructures et équipements des trois parcs. Le bureau a connu un important retard (plus d'une année) et un atelier a été organisé en dates du 29&30 septembre 2015 à Tunis, regroupant les représentants des administrations concernées. Il a permis de finaliser et approuver les principaux DAO ci-après :

*a. Réalisation des panneaux signalétiques externes :*

13. La consultation, pour la réalisation des panneaux signalétiques d'informations et d'orientations qui seront implantés à l'extérieur des parcs nationaux a été lancée le 30 octobre 2015 et le dernier délai de dépôt des offres était fixé pour le 25 novembre 2015.
14. La mission recommande que le contrat soit signé avant le 31 décembre 2015

*b. Acquisition des équipements de restauration, hébergements et fournitures pour les centres d'accueils des trois parcs :*

15. Une consultation pour acquérir des équipements de restauration, hébergements et fournitures pour équiper les centres d'accueils des trois parcs a été lancée en dates du 19 et 20 novembre 2015 et le

dernier délai de remise des offres a été fixé pour le 15 décembre 2015. La mission recommande que le contrat soit signé avant le 30 janvier 2016.

16. L'atelier a aussi appelé le bureau d'études « ECOSUD » à fournir les DAO des autres travaux avant la mi-octobre 2015 : Les dossiers d'appel d'offre ont été finalement déposés par le bureau d'étude à la DGEQV début décembre 2015, justifiant le retard par (i) la complexité des spécifications techniques des différents travaux à réaliser ; (ii) le changement de l'avis des partenaires sur la nature des travaux à réaliser ou leurs dimensionnements ; (iii) le report des réunions de décision avec les parties prenantes. La mission recommande que les AO soient lancés au plus tard le 30 janvier 2016

### **CP 2.2. Sous-projets**

17. Depuis la signature de son contrat en janvier 2015, l'UTSS a mis en place une approche méthodologique pour la sélection des porteurs de micro-projets. Cette approche comprend les principales étapes suivantes: (i) conception et mise en place d'un carnet de bord rempli avec le porteur appuyé par l'animateur de l'UTSS ; (ii) réalisation de plusieurs séances de sensibilisation des parties prenantes dans les trois gouvernorats ; (iii) le lancement d'appels à idées ; (iv) appui des porteurs de projets pour finaliser leurs propositions ; (v) soumission des projets à l'avis du comité consultatif local. Pour les projets lucratifs, il y a eu un accompagnement individualisé et des formations pour les porteurs de projets suivis par le lancement de l'appel à idée. Cette approche a permis d'aboutir à la soumission d'à peu près 200 microprojets sur les trois parcs et à la signature à la mi-novembre de 26 microprojets (16 non lucratifs et 10 lucratifs). 65 microprojets sur le parc de Dghoumes viennent d'être définitivement sélectionnés et sont soumis à la signature de la DGEQV. Le tableau ci-après présente la répartition des microprojets par parc, thème et les montants engagés ainsi que les prévisions pour les prochains semestres.
18. Les principales difficultés rencontrées concernent :
- Projets communautaires : (a) le faible montant des subventions accordées et la faible diversité des projets ; et (b) la lourdeur des procédures et (c) retard des paiements par la BCT..
  - Projets lucratifs : (a) difficultés de création du compte postal par rapport aux frais demandés (40 DT) et des enquêtes exigées pour justifier les raisons de création du compte; (b) le montant de la contribution financière ; (c) la lenteur du processus (au moins 6 mois); (d) la résistance de la population par rapport à l'écotourisme à Dghoumes ; (e) spécificités des parcs en particulier celui de Jbil, (f) réunions tardives des CCST ; et (g) retard des paiements par la BCT.
19. Les discussions tenues avec les responsables du projet et de l'UTSS ont permis de convenir des recommandations ci-après :
- Approche méthodologique : renforcer le coaching des porteurs de projets par les animateurs de l'UTSS, orienter les idées sur les spécificités du projet.
  - Le montant des microprojets peut augmenter en fonction de la nature et l'importance du microprojet proposé.
  - Ouverture d'un compte opérationnel pour cette composante : Le compte sera géré directement par l'UCP
  - Pour les réunions des CCST il a été convenu que l'UTSS mette en place un planning détaillé pour (i) les réunions trimestrielles du CCST, (ii) préparation des dossiers qui seront examinés lors des réunions du CCST et leur partage avec les membres du CCST au moins deux semaines avant les réunions ; (iii) essayer d'obtenir l'avis des CCST sur la majorité des microprojets lors des deux prochaines réunions des CCST.
  - L'UTSS est invitée à préparer un rapport analytique sur les activités qu'elle réalise et le soumettre à l'UCP qui doit le soumettre à la Banque avant chaque mission de supervision. Il a été convenu que pour 2015, l'UTSS préparera un rapport analytique annuel qu'elle soumettra à l'UCP au plus tard le 18 décembre 2015.

## Annexe 5 : Gestion financière

23. L'équipe de la gestion financière a eu plusieurs entretiens et réunion avec l'UCP et les autres partenaires. Les premières observations sont :

### Unité de coordination du projet :

24. Conformément à l'accord du don et aux arrangements institutionnels convenus, le projet doit être exécuté par une UCP créée au sein de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV) au Ministère de l'Environnement et du développement durable. L'UCP devrait être composée d'un coordinateur du projet, d'un responsable de gestion financière et d'un responsable en passation de marchés mis à disposition à 100% sur le projet et devrait être appuyé par au moins 3 consultants en sauvegardes environnementales, suivi-évaluation et écotourisme. L'UCP est actuellement composée uniquement du coordonnateur et de la responsable de gestion financière. Ces ressources ne sont pas affectées pleinement au projet. Le renforcement de l'équipe du projet comme proposé dans les recommandations ci-dessus est donc primordial pour exécuter les activités convenues dans le plan d'action.

### Rapports financiers intérimaires (RFI) :

25. Le rapport financier intérimaire (RFI) relatif au 1er semestre 2015 a été soumis à la Banque en date du 03 Août 2015 avant le dernier délai du 15 Août 2015. Le RFI a été revue et acceptée par la Banque. La mission a rappelé que le prochain RFI relatif au 2ème semestre 2015 devrait être soumis avant le 15 Février 2016.

### Décaissements, paiements et engagements :

26. Les taux financiers restent à ce stade très faibles. En effet, à ce jour, le projet a décaissé 1 024 086 USD, soit à peu près 24% du montant total du don. Le montant actuel des paiements est de 460500 USD soit 10,78% du montant total du don. Les montants engagés sont de 766 809 USD ce qui représente 18% du montant total du don. Le tableau ci-après présente ces montants et pourcentages par sous-composante.

	Montants alloués prévus	Montants engagés	% des engagements	Montants disponibles non alloués	Pourcentage disponible	Paiements réels	Pourcentage des paiements
CP 1	1 401 200	127 395	9.09%	1 273 805	90.91%	92 000	6.57%
SCP 1.1	461 200		0.00%	461 200	100.00%		0.00%
SCP 1.2	855 000	97 528	11.41%	757 472	88.59%	80 000	9.36%
SCP 1.3	85 000	29 867	35.14%	55 133	64.86%	12 000	14.12%
CP 2	2 366 400	508 081	21.47%	1 858 319	78.53%	237 167	10.02%
SCP 2.1	1 607 600	186 963	11.63%	1 420 637	88.37%	14 000	0.87%
SCP 2.2	678 800	258 921	38.14%	419 879	61.86%	68 000	10.02%
SCP 2.3	80 000	62 197	77.75%	17 803	22.25%	19 000	23.75%
CP3	203 500	131 333	64.54%	72 167	35.46%	131 333	64.54%
Sous-total	3 971 100	766 809	19.31%	3 204 291	80.69%	460 500	11.60%
Imprévus	300 000		0.00%	300 000	100.00%		0.00%
<b>TOTAL</b>	<b>4 271 100</b>	<b>766 809</b>	<b>17.95%</b>	<b>3 504 291</b>	<b>82.05%</b>	<b>460 500</b>	<b>10.78%</b>

Etat des paiements et engagements par composantes et sous-composantes au 04/12/2015

### Inactivité du compte désigné :

27. Le compte désigné du projet est resté inactif depuis le mois de mars 2015 jusqu'à octobre 2015, (7 mois d'inactivité). Suite à différents emails et rappels, une demande de retrait de fonds a été soumise à la Banque 160,233 USD. La mission a rappelé que selon la lettre de décaissement du projet, la fréquence de soumission des demandes de retrait de fonds et/ou de justification de fonds utilisés du

compte désigné devrait être mensuelle. La mission a recommandé la soumission d'une demande de retrait de fonds au plus tard le 31 décembre 2015 afin de réalimenter le compte désigné à concurrence des montants déjà payés durant le mois de novembre et ceux en instance de paiements à la Banque Centrale de Tunisie dont le total est de USD 36,820 (USD 22,470 + USD 14,350 (TND 28,700)). La mission a rappelé la nécessité pour l'unité de gestion du projet de disposer d'un compte client connexion afin de permettre à la responsable de gestion financière la visualisation des informations relatives au don et assurer un meilleur suivi des décaissements et de l'enregistrement des contrats à revue à priori dans le système préalablement à la préparation des demandes de retraits de fonds par la Banque Centrale de Tunisie.

#### **Décaissements au profit des microprojets:**

28. La mission a discuté de la difficulté de processus de décaissement à partir du compte désigné au niveau de la Banque Centrale de Tunisie qui risque de retarder les paiements relatifs à la composante 2.2 du projet et a recommandé à l'UCP d'envisager la création d'un compte opérationnel en TND dont l'ouverture et les modalités de fonctionnement doivent être immédiatement reflétés dans le manuel opérationnel du projet.
29. Les modalités de fonctionnement dudit compte seront les suivantes :
30. Signature autorisée. Le représentant autorisé du bénéficiaire (tel que désigné dans l'accord de prêt) doit fournir à la Banque Mondiale et à la Banque Centrale le (s) nom (s) de la personne ou des personnes autorisée (s) à signer les ordres de virement à partir du compte opérationnel.
31. Monnaie du Compte Opérationnel. Etant donné que les dépenses à financer sont essentiellement en monnaie nationale, la monnaie de ce compte sera le dinar tunisien. Il est important de souligner que le bénéficiaire assume tous les risques liés aux fluctuations de change entre la monnaie dans laquelle est libellée le don, celle du compte opérationnel et celle dans lesquelles sont libellées les dépenses du projet.
32. Institution financière et type du compte opérationnel. Le compte opérationnel doit être ouvert et tenu dans une institution financière jugée acceptable par la Banque. La Banque recommande vivement que ce compte soit ouvert à la Banque Postale et que ce soit un compte séparé dans lequel ne pourront être déposés que les fonds du don. Par ailleurs, les non objections de la Banque Mondiale ainsi que celle de la Banque Central seront requises pour l'ouverture dudit compte.
33. Plafond et pièces justificatives. La Banque et le projet détermineront conjointement le montant maximum (plafond) des fonds du don pouvant être déposés dans le compte opérationnel. Le projet peut demander une avance d'un montant maximum égal au plafond et devra rendre compte périodiquement de l'utilisation des fonds du don déposés dans le compte opérationnel. Les avances de fonds seront versées sur ce compte pour financer uniquement les dépenses éligibles relatives à la composante 2 du projet au fur et à mesure qu'elles sont encourues et pour lesquelles des pièces justificatives (factures et reçus) et des rapports récapitulatifs (relevé de dépenses récapitulant les dépenses éligibles réglés au cours de la période indiquée) devront être présentes.
34. Comptabilisation. Le solde du compte opérationnel ainsi que les dépenses éligibles du projet financés par ce compte devront faire partie des rapports financiers semestrielles et des états financiers annuels du projet qui seront ultérieurement l'objet de l'audit annuel du projet.

#### **Audit externe du projet :**

35. Le rapport d'audit 2014 n'a toujours pas été soumis à la Banque et cumule un retard de plus de 6 mois. Un rappel a été encore envoyé à l'UCP pour exiger son envoi dans plus brefs délais.



## **Annexe 6 : Sauvegardes environnementales et sociales**

36. Concernant ce volet, la mission a pu avoir des entretiens spécifiques avec le coordinateur de l'UCP et les membres de son équipe, le représentant du bureau d'études responsable de la réalisation des évaluations environnementales des sous projets infrastructures et le représentant de l'ONG responsable du montage des microprojets. Le passage en revue de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales a mis en évidence les constats suivants :

- Evaluations environnementales : Le projet a prévu que l'UCP soit appuyée par un consultant pour le suivi environnemental et social de toutes ses composantes. Ce qui n'est plus actuellement le cas vu que le contrat de ce consultant n'a pas été renouvelé. La tâche de préparation des documents de sauvegardes E&S a ainsi été allouée au bureau d'études qui en plus de la préparation des DAO des sous projets infrastructures est tenu de présenter des études de faisabilité intégrant les documents de sauvegardes prévus par le DCPES (Fiche d'aménagement, screening, FEDS, FIES). Les TDRs de ce BE prévoyaient son accompagnement par un consultant environnementaliste pour réaliser ce travail, accompagnement qui n'a pas pu se faire faute de disponibilité du ledit consultant. Tout ceci s'est répercuté négativement sur la bonne compréhension des outils de sauvegardes qui n'ont pas pu être correctement préparés selon les exigences du PCGES.
- La responsabilité du suivi environnemental et social de la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues dans les PGES est allouée aux points focaux régionaux au niveau des CRDAs qui rendent compte périodiquement au coordinateur de l'UCP des résultats du suivi.

37. Recommandations/plan d'actions :

- Finaliser toutes les FEDS et FIES des sous projets infrastructure d'ici le 10 janvier 2016. La BM va appuyer le coordinateur de l'UCP et le bureau d'études dans cette tâche.
- Recruter un consultant pour appuyer l'UCP dans le domaine des sauvegardes environnementales et sociales ; fin février 2016
- Organiser une session de formation des CRDAs et autres partenaires sur les sauvegardes applicables au projet; Mars 2016
- Publier les FIES et FEDS sur le site web du Ministère ; 20 janvier 2016

## ANNEXE 7 : Rapport de revue à mi-parcours



---

**Projet**  
**Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en TUNISIE**  
**(P120561)**



**RAPPORT DE BASE**  
**POUR LA REVUE A MI-PAROURS DU**  
**PROJET**

---

**Préparé par Angelo BONFIGLIOLI,**  
**Consultant de la Banque mondiale**

---

**Version préliminaire**  
**26 Novembre 2015**



## Table des matières

---

<b>Résumé analytique</b>	iii
<b>Liste des acronymes et abréviations</b>	iv
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LE PROJET ET SES REALISATIONS</b>	<b>3</b>
I. 1 Description et présentation du Projet	3
I.2 Vue d'ensemble des réalisations du Projet	4
I.3 Performance financière du Projet	9
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSES GENERALES ET CONSTATS</b>	<b>11</b>
II.1 Avancement des activités du Projet	11
II.2 Principales lacunes, faiblesses et contraintes	12
<b>TROISIEME PARTE : PERFORMANCE GENERALE DU PROJET</b>	<b>15</b>
III. 1 Principaux acquis du Projet	15
<b>QUATRIEME PARTIE : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>17</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 : Exemples de quelques publications du Projet	21
Annexe 2 : Site internet du Projet (logé dans le site du MEDD)	22
Annexe 3 : Questions soumises à l'Equipe du Projet	25
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées	27
<b>Liste des Tableaux</b>	
Tableau 1 : Cadre des Résultats et de Suivi	
Tableau 2 : Performance financière : Décaissements prévus et réels	
Tableau 3 : Situations financière (par catégorie de dépenses)	
Tableau 4 : Captures d'écran (système de gestion financière de la Banque mondiale)	
Tableau 5: Présentation récapitulative des principales activités du Projet (par état d'avancement)	
Tableau 6: Plan d'Action	

## RESUME ANALYTIQUE

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la préparation de la Revue à mi-parcours du *Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité désertique en TUNISIE (PECDBD)*, organisée par la Banque mondiale avec la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV), du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Tunisie. L'objectif de développement du Projet, qui dispose d'un don de 4,271 millions US\$ du Fonds pour l'Environnement mondial (FEM), est de contribuer à (i) **la conservation de la biodiversité désertique**; et (ii) la durabilité des terres désertiques moyennant le pilotage d'une approche de gestion des aires protégées intégrant **le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire**. La date de clôture officielle du Projet est le 31 juillet 2018.

La vérification du Cadre des Résultats et Suivi du Projet et l'analyse de l'avancement de l'ensemble des activités montrent :

- **Des taux d'achèvement faibles et insatisfaisants** par rapport aux indicateurs essentiels d'atteinte de l'objectif de développement du Projet (par rapport au nombre de bénéficiaires – surtout le pourcentage de femmes - et le nombre d'emploi créés) et, par rapport aux indicateurs intermédiaires, le nombre de sous-projets appuyés par le Projet en faveur d'associations communautaires et de microentreprises. **Ces faibles résultats compromettent l'atteinte des objectifs du projet dans les délais escomptés** et interrogent sur les mesures à prendre pour corriger la trajectoire de mise en œuvre du projet.
- **Des taux d'achèvement satisfaisants** par rapport à des indicateurs qui dépendent d'activités dont la mise en œuvre est relativement simple. Il s'agit en effet d'un indicateur de résultats d'ODP (à savoir, l'efficacité dans la gestion des parcs) et de certains indicateurs intermédiaires, tels que les niveaux de progrès vers la révision du cadre législatif des parcs de l'écotourisme, l'adoption de plans de gestion intégrée et participative des parcs, le nombre de personnes formées (sauf pour les femmes), le nombre de conventions entre les parcs et les associations communautaires et la promotion de techniques de gestion des terres pilotes au sein des parcs ciblés. **Ces résultats indiquent, d'une part, que les activités 'soft' du projet ont pu être mises en œuvre plus facilement que les activités physiques et, d'autre part, que ces dernières activités dépendent de processus de passation de marchés plus importants.**

Ainsi, il est vrai que **certaines activités prévues ont effectivement été mises en œuvre et réalisées**. Mais il est vrai aussi qu'il s'agit d'activités légères (soft) concernant l'acquisition de biens, de matériel roulant et informatique, la production de supports pour la sensibilisation et l'information et l'organisation d'initiatives de formation.

D'autres **activités du Projet ont été réalisées d'une manière incomplète** : il s'agit aussi d'activités légères, mais qui ont demandé l'implication de plusieurs partenaires, telles que : la révision du cadre juridique et institutionnel pour la promotion de l'écotourisme, la formation spécialisée, le développement d'une stratégie de communication et marketing au sujet de l'écotourisme et le développement d'un système de suivi et évaluation dynamique et efficace.

Enfin, force est de reconnaître que **les activités physiques visant des réalisations ou investissements sur le terrain, qui constituent l'aspect le plus important du Projet, n'ont pas du tout commencé**, en particulier des activités clés concernant la mise en œuvre d'investissements structurels prioritaires au sein des parcs ciblés et le lancement de micro-projets en faveur d'associations communautaires et de microentreprises.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer **les lacunes ou les défaillances** du Projet, parmi lesquelles les suivantes : les lenteurs et les blocages administratifs concernant la passation

des marchés (duplication des procédures de passation des marchés, faible réactivité des commissions des marchés, longs délais de paiement, etc.), l'inefficacité de certains consultants recrutés par l'UCP (par exemple, par rapport au développement du système de suivi et évaluation), l'implication limitée des autres partenaires, et les délais pris dans la préparation des termes de référence de consultants ou la proposition de cahiers de charges.

Malgré ces lacunes, **quelques acquis ont certainement été enregistrés**, en particulier par rapport aux aspects suivants : la réaffirmation de la pertinence des concepts d'écotourisme durable et gestion des aires protégées depuis le démarrage du Projet (y compris dans la nouvelle stratégie nationale forestière), la consolidation de certaines formes de collaboration entre différentes institutions nationales (DGEQV et DGEF, par exemple), et l'établissement de formes de partenariat prometteuses, comme aussi une certaine capitalisation par le Projet de leçons apprises par d'autres projets similaires.

**En conclusion:**

- ❖ Il est incontestable qu'à ce stade de la mise en œuvre du Projet (48% de la durée totale), **les taux d'achèvement des activités sont insatisfaisants et faibles**, avec **un taux de décaissement global de seulement 10,6%**, qui est encore plus faible pour les activités essentielles de la Composante 1 (6,5%) et de la Composante 2 (9,7%).
- ❖ En soi, cette situation **pourrait tout à fait justifier une clôture anticipée du Projet** – un scénario, par ailleurs, qui avait déjà été évoqué par des missions de supervision.
- ❖ Cependant, en tenant compte des attentes que le Projet a suscitées et de ses acquis, comme aussi les prévisions concernant la mise en œuvre prochaine de certaines activités programmées depuis longtemps (par rapport aux investissements structurels et les sous-projets), **il est recommandé de poursuivre le Projet pour l'instant**, à condition cependant **de convenir et mettre en œuvre un Plan d'Action clair**, assorti d'un calendrier précis.

En fonction des achèvements réels des activités du Plan d'Action, la prochaine mission de supervision prendrait **une décision ferme au sujet de la poursuite jusqu'au bout ou la clôture définitive du Projet.**

## Liste des Acronymes et abréviations

---

BM	Banque mondiale
CCST	Commissions consultative scientifique et technique
CDM	Commissions départementale des Marchés
CPN	Comité de Pilotage national
CRDA	Commissariat régional pour le Développement agricole
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGEQV	Direction générale de l'Environnement et la Qualité de la Vie
DGF	Direction générale des Forêts
FEM	Fonds pour l'Environnement mondial
GDT	Gestion durable des Terres
GEF	Global Environmental Fund ( <i>voir</i> : FEM)
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
ODP	Objectifs de Développement du Projet
ONG	Organisation non gouvernementale
ONTT	Office national du Tourisme tunisien
PAD	Project Appraisal Document (Document d'Evaluation du Projet)
PGES	Plan de Gestion environnementale et sociale
S&E	Suivi et Evaluation
TdR	Termes de Référence
UCP	Union de Coordination du Projet

---

**RAPPORT DE BASE POUR LA REVUE A MI-PARCOURS  
INTRODUCTION GENERALE**

1. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la préparation de la Revue à mi-parcours du *Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité désertique en TUNISIE* (P120561), qui est organisée par la Banque mondiale en novembre 2015, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la Tunisie (MEDD).
2. Le Projet, qui dispose d'un don de 4,27 millions US\$ du Fonds pour l'Environnement mondial (FEM), est mis en exécution par la Direction générale de l'Environnement et la Qualité de la Vie (DGEQV), du MEDD.
3. Conformément aux accords du Projet et à la pratique standard de la Banque mondiale, la Revue à mi-parcours se veut un exercice d'examen détaillé de la performance du projet au cours de sa première période, visant à dégager des conclusions et des recommandations devant permettre d'améliorer les performances de mise en œuvre. A cet effet, la Revue offre une occasion pour évaluer conjointement les progrès réalisés par le projet, la pertinence des différentes activités et les modalités d'intervention, les principales contraintes de mise en œuvre rencontrées et les mesures correctives et ajustements éventuels à apporter au projet pour faciliter son rythme d'exécution, et pour mieux assurer ainsi l'atteinte satisfaisante des objectifs, résultats et bénéfices attendus du projet.
4. La version préliminaire du rapport de base de cette Revue a été préparée par un consultant externe entre le 9 octobre et le 19 novembre 2015, sur la base des directives des revues à mi-parcours des projets du FEM. La méthodologie a comporté les aspects suivants :
  - (i) Une analyse de l'ensemble de la documentation disponible, y compris : l'Accord de Don; le Document d'Evaluation du Projet (PAD); le Plan de Gestion sociale et environnementale (PGES); le Plan de Passation des marchés; le Manuel des Procédures ; les Rapports de mise en œuvre (*Implementation Statut & Results Reports/ISR*); les Rapports financiers; les Aide-mémoires des missions de supervision; et les Rapport d'Activités, et tout autre document pertinent.
  - (ii) L'analyse de données de tableaux et de réponses à un ensemble de questions envoyés en avance aux responsables du Projet.
  - (iii) Des séances de travail avec les membres de l'Unité de Coordination du Projet et les représentants d'autres institutions impliquées dans la mise en œuvre du Projet - au cours du séjour du consultant à Tunis (Tunisie) entre le 9 et le 14 novembre 2015.
  - (iv) La préparation d'un Rapport préliminaire comportant quatre parties : (a) une description générale du Projet (objectif de développement, composantes et sous-composantes); (b) une présentation succincte des principaux achèvements et contraintes du Projet à partir notamment du Cadre des Résultats et Suivi; (c) l'analyse de la performance du Projet en fonction d'une liste de critères précis; et (d) les principales recommandations / suggestions pour la suite.
5. Le consultant remercie sincèrement toutes celles et ceux qui l'ont assisté pour faciliter sa tâche, en particulier: M. Nabil Hamada, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Directeur Général de la DGEQV, M. Mustapha Laroui, (MEDD), Coordinateur UCP et Mme Samia Kchouk, (MEDD), Gestion financière UCP. La liste des personnes, qui ont bien voulu donner

leur temps pour rencontrer le consultant est donnée dans l'Annexe 4. A toutes ces personnes nous remercions sincères. Enfin, un remerciement particulier à M. Taoufiq Bennouna, Expert principal en gestion des ressources naturelles et M. Africa Eshogba Olojoba, Expert Lead en Environnement, de la Banque mondiale, pour leur appui précieux tout au long de la conduite de ce travail.



# PREMIERE PARTIE

## LE PROJET ET SES REALISATIONS

### I. 1 DESCRIPTION DU PROJET

#### Objectif de développement

6. L'objectif de développement proposé du projet est de contribuer; (i) la conservation de la biodiversité désertique; et (ii) la durabilité des terres désertiques moyennant le pilotage d'une approche de gestion des aires protégées intégrant le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire.

#### Composantes du projet

7. Le Projet comporte trois composantes :

- **Composante 1: Renforcement des capacités et des services publics** pour améliorer la gestion publique des aires protégées pour une meilleure conservation de la biodiversité et la lutte contre la dégradation des sols, et pour le développement de l'écotourisme. Cet appui comporte les aspects suivants : (i) Réforme nationale législative, réglementaire et institutionnelle du cadre de gestion des aires protégées régies par le code forestier et la classification des réceptifs d'hébergement; (ii) planification de l'aménagement et de la gestion de 2-3 aires protégées; (iii) mise en œuvre partielle des Plans d'Aménagement et de Gestion des Parcs nationaux de Jbil, Dghoumes et Bouhedma avec une orientation des financements du FEM vers les investissements qui faciliteront le développement de l'écotourisme; et (iv) renforcement des capacités des personnels impliqués dans la gestion des aires protégées, au plan national mais avec un accent fort sur les 3 aires protégées sélectionnées.
- **Composante 2 : Mobilisation des partenariats entre les aires protégées, les communautés locales et le secteur privé** pour contribuer à promouvoir une compréhension de l'écotourisme et appuyer la création d'opportunités de développement d'écotourisme pour les communautés locales et le secteur privé. La composante comporte les activités suivantes: (i) l'intégration participative des communautés locales par le biais d'activités génératrices de revenu liés (ii) l'écotourisme et (iii) l'aménagement des aires protégées. Cette intégration peut se dérouler moyennant un programme de sous-projets financés par le projet sous forme de dons pour (a) des activités à but non-lucratif en ciblant des associations locales proposant des activités liées à la gestion et au développement des aires protégées et à l'amélioration de l'environnement local, y compris la conservation de la biodiversité et la lutte contre la dégradation des sols ; et (b) des activités à but lucratif ciblant le développement de micro-entreprises (individus ou groupes avec préférence aux femmes et aux jeunes entrepreneurs).
- **Composante 3 : Gestion du projet et suivi-évaluation** pour appuyer la fourniture de biens, de services de consultants, ainsi que les coûts additionnels d'opération, associés à la gestion du projet et à sa mise en œuvre.

#### Montage institutionnel

8. D'un point de vue institutionnel, le Projet comporte



- *Un Comité national de Pilotage du Projet* fournit une supervision générale et un appui stratégique au projet.
- Une *Unité de Coordination* du Projet (UCP,) logée au sein de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV), avec du personnel de la DEGQV elle-même (coordinateurs, spécialiste en gestion financière et spécialiste en passation des marchés) ; et du personnel recruté par le Projet (expert en S&E, spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales et spécialiste en écotourisme).
- Au niveau régional, le Projet bénéficie aussi de l'appui des *Commissions consultatives et scientifiques de Pilotage*, présidées par les directeurs généraux des CRDA

9. Le Projet bénéficie d'un don du FEM de 4,27 millions US\$ et de 2 millions US\$ du Gouvernement tunisien (dont 1,5 millions en espèces). Il dispose aussi d'un cofinancement parallèle de 450.000 USD correspondant au programme de la Société Financière de l'Investissement (SFI) visant à développer les outils en appui au Gouvernement tunisien pour attirer des investissements du secteur privé, et 2,9 millions US\$ correspondant aux investissements à l'intérieur et autour du Parc national de Chaambi, financés par le Fonds français pour l'environnement mondial, la Coopération de Monaco, le Gouvernement tunisien, et les communautés locales dans le cadre d'un projet pareil.

## **I.2 VUE D'ENSEMBLE DES REALISATIONS DU PROJET**

### **I.2.1 Généralités**

10. Les dates principales de la mise en œuvre du Projet sont les suivantes :

- Approbation : 5 mars 2013 ; Signature de l'Accord de Prêt : 5 mars 2013
- Entrée en vigueur : 22 mai 2013
- Clôture : 31 juillet 2018 et Date limite des demandes de fonds : 20 novembre 2018

11. Ainsi, la revue à mi-parcours du projet aura lieu au 1 décembre 2015, c'est-à-dire au moment où le projet aura complété exactement son 30<sup>ème</sup> mois (sur 62 mois), soit aura achevé un peu plus de 48 % de sa durée totale.

### **I.2.2 Analyses des activités du Projet**

12. Les Tableau 1 de la page suivante présente de manière synthétique l'avancement des activités à partir du Cadre des résultats et de suivi et montre les taux d'achèvement de chacune des activités. On formule certaines recommandations concernant le libellé de certains indicateurs et, surtout, la mise à jour de certains indicateurs/cible finaux.

## Tableau 1 : CADRE DES RESULTATS ET DE SUIVI

Période concernée par la Revue à mi-parcours : 22 mai 2013 - 1 décembre 2015 (soit 30 mois sur 62 mois = 48% de la durée totale)

**Lecture des scores pour les taux d'achèvement:**

Plinement satisfaisant (>75%); Satisfaisant (51-75%); Faible (35-50%); Très faible (15-34%); Insatisfaisant (5-14%); Très Insatisfaisant: <5%

ACTIVITE	VALEUR PREVUE (date de la RMP)	VALEUR ACTUELLE	TAUX ACHEV. (%)	REMARQUES
<b>INDICATEURS RESULTATS ODP :</b> <b>Contribuer à la conservation de la biodiversité désertique et la durabilité des terres désertiques moyennant le pilotage d'une approche de gestion des aires protégées intégrant le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire.</b>				
<u>Indicateur 1 a.</u> Nombre de bénéficiaires du projet	700	345	49,2%	<i>Valeur cible finale : 2 000.</i> Au niveau local : communautés, organisations de la société civile, groupement de femmes, groupement de jeunes, ONG, etc. Au niveau central : représentations centrale et régionales de DGEQV, CRDQ, DGF et ONTT
<u>Indicateur 1b.</u> Pourcentage de jeunes/femmes bénéficiaires	315	92	29,2%	Valeur cible finale : 65% des bénéficiaires, soit 1 300 femmes  <i>Taux d'achèvement global : <b>Faible</b> et <b>Très faible</b></i>  → Ces taux d'achèvement décevants sont probablement liés à la nature et la qualité des initiatives actuelles de sensibilisation / information de la population.
<u>Indicateur 2.</u> Emplois créés	Parc D : 11 Parc B : 40 Parc J : 15 <i>Total : 66</i>	3 (total)	4,5%	<b>Valeur cible finale Parc D : 50 ; Parc B : 80 ; et Parc J : 30</b> <b>Valeur cible cumulative finale : 160 emplois</b>  <i>Taux d'achèvement : <b>Très insatisfaisant</b></i>  → Les emplois prévus auraient dû être créés dans le cadre de la gestion des parcs et d'activités économiques (associations communautaires et microentreprises) – activités de la Composante 2 qui n'ont pas encore démarré.
<u>Indicateur 3.</u> Efficacité dans la gestion des parcs	Parc D : 60	54 (??)	(??)	<b>Valeur cible finale : 65</b> <b>Taux d'achèvement : Inconnu</b>

(marque). A partir des « tracking tools » du FEM	Parc B : 80	76 (??)	(??)	<b>Valeur cible finale : 84.</b> <b>Taux d'achèvement : Inconnu</b>
	Parc J : 65	63 (??)	(??)	<b>Valeur cible finale : 75.</b> <b>Taux d'achèvement : Inconnu</b>
<p>→ Les valeurs 'positives' sont celles qui ont été indiquées par l'UCP.</p> <p>→ Cependant, les données de base contenues dans un fichier Excel (voir l'Annexe 5 du présent Rapport) sont extrêmement sommaires et ne contiennent aucune réponse aux 30 questions de base de l'Evaluation.</p> <p>→ D'une manière générale, force est de constater qu'il n'y a pas de relation entre les valeurs positives fournies, d'une part, et l'absence d'investissements physiques dans les trois parcs ciblés, d'autre part (voir Sous-composante 2.1)</p>				
<b>RESULTATS INTERMEDIAIRES</b>				
<b>Composante 1 : Promouvoir des conditions favorables pour la Gestion des Zones protégées, la Gestion durable des Terres et l'écotourisme</b>				
Indicateur 1. Niveau de progrès vers la révision du cadre législatif des Parcs	3	1	33%	<p><b>Valeur cible finale : 3</b></p> <p>Un point par étape : 1. Analyse ; 2. Consultations ; 3. Draft du Décret</p> <p>Cet indicateur tient compte des analyses de textes juridiques (conduites en dehors du cadre du Projet proprement dit). Analyse et consultation sur le projet de Code l'Environnement, contenant des propositions de décrets et régulations sur les aires protégées (hors projet).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <i>Activité en retard</i> : Tributaire de l'approbation du contrôleur des dépenses pour l'engagement du marché.</li> <li>→ <i>Produits attendus, mais pas encore réalisés</i> : Préparation d'un projet de texte et organisation d'un atelier de restitutions et information.</li> </ul> <p><b>Taux d'achèvement : Très faible</b></p>
Indicateur 2. Niveau de progrès vers la révision du cadre législatif pour l'écotourisme	2	1	50%	<p><b>Valeur cible finale : 2</b></p> <p>Système à points : 1. Consultation sur éco-lodge ; 2. Propositions pour révision du texte du Décret (3 arrêts sur les normes minimales sur gîtes ruraux, maison d'hôte et hôtels de charme).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <i>Réalisations</i> : Des arrêtés concernant la classification des logements ont été diffusés lors d'un atelier de sensibilisation en 2014.</li> <li>→ <i>Produits encore attendus</i> : Organisation simultanée de deux ateliers, pour (i) disséminer les arrêtés concernant les nouvelles normes favorisant l'écotourisme et les hébergements touristiques 'verts' et (ii) lancer l'étude de révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PN et l'analyse institutionnelles.</li> </ul> <p><b>Taux d'achèvement : Faible</b></p>

<u>Indicateur 3.</u> Niveau de progrès vers l'adoption de plans de gestion intégrée et participative par les principales parties prenantes	1	1	100%	Par parc : 1 point pour plan de gestion adopté. Trois plans (pour chacun des parcs).  → <i>Réalisations</i> : Actualisation des plans existants pour le Parcs B et J dans le sens d'une intégration des aspects écotouristiques et approche participative. Elaboration du plan complet pour le Parc D.  <b>Taux d'achèvement : Pleinement satisfaisant</b>
<u>Indicateur 4.</u> Personnel additionnel dans les parcs ciblés	3 par parc = 9	9	100%	3 postes pour chacun des trois parcs. Personnel DGF. Budget de l'Etat  <b>Taux d'achèvement : Pleinement satisfaisant</b>
<u>Indicateur 5.</u> Nombre de personnes formées	170	95 2 femmes	55,8%	Valeur cible finale : 600 Thèmes des formations: écotourisme, suivi environnemental et social, suivi & évaluation. Formation fournie par l'UTSS (Union Tunisienne Solidarité Sociale), ONG spécialisée qui a accompagné les populations dans le montage des sous-projets.  <b>Taux d'achèvement : Satisfaisant (sur l'ensemble)</b> <b>Taux d'achèvement : Très insatisfaisant (par rapport aux femmes)</b> (voir ci-dessus les remarques concernant la nature et la qualité des initiatives de sensibilisation).
<b>Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources naturelles dans les parcs ciblés et leurs zones avoisinantes</b>				
<u>Indicateur 1.</u> Nombre de conventions entre Parcs nationaux et associations communautaires	5	<b>Total : 16</b> PN B: 5 PN J: 5 PN D : 6 <sup>2</sup>	> 100%	Valeur cible finale : 12  → Des conventions ont été signées. → Cependant, l'indicateur demande aussi la fourniture d'un paquet minimal de formations. → La signature des conventions n'a pas encore été suivie par <i>leur mise en œuvre effective</i> , d'où le retard dans la réalisation des principales activités du Projet (investissements prévus dans le cadre de la Composante 2).  <b>Taux d'achèvement : Pleinement satisfaisant</b> A noter que l'indicateur actuel ne semble tout à fait adéquat, dans la mesure où il met <i>uniquement</i> l'accent sur « le nombre de conventions signées ».

<sup>2</sup> Légende : D : Dghoumes ; J : Jbil ; B : Bouhedma.

<p><u>Indicateur 2.</u> Nombre de sous-projets appuyés par le Projet (% de femmes)</p>	<p>52</p>	<p>0</p>	<p>0%</p>	<p><i>Valeur cible finale : 184 (65% par des femmes, soit 120 sous-projets)</i>  A mi-parcours on aurait attendu: 13 sous-projets communautaires, et 39 sous-projets de microentreprises (soit un total de 52 sous-projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Actuellement, seulement 26 microprojets (10 pour microentreprises et 16 pour associations communautaires) ont été montés, mais n'ont pas encore été réalisés (problème administratif lié aux virements de la Banque Centrale).</li> <li>➔ Les dossiers de 196 microprojets additionnels ont été montés au niveau de l'UTSS, mais n'ont pas encore été officiellement soumis aux CCST correspondantes.</li> </ul> <p>Un seul sous-projet concerne une femme (dans le Parc J).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Ces retards renvoient aux problèmes concernant la sensibilisation adéquate des populations bénéficiaires, en particulier les femmes).</li> </ul> <p><b><i>Taux d'achèvement : Très insatisfaisant</i></b></p>
<p><u>Indicateur 3.</u> Nombre de technique de GDT pilotes promues dans les parcs ciblés et les zones avoisinantes</p>	<p>6</p>	<p>0</p>	<p>0%</p>	<p>Valeur cible finale : 12</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ « <i>Promouvoir</i> » des techniques doit signifier à la fois les présenter et les discuter au cours de séances de formation (ce qui a été fait au sujet de la GDT, la conservation des eaux et des sols, le labour dans le sens des pentes, etc.), mais aussi, et surtout, les mettre effectivement en œuvre par le biais de sous-projets d'associations communautaires et microentreprises (ce qui n'a pas été fait).</li> </ul> <p><b><i>Taux d'achèvement : Pleinement insatisfaisant</i></b></p>

### I.3 PERFORMANCE FINANCIERE DU PROJET

13. Le Tableau 2 donne l'ensemble de la situation financière du Projet, par composantes et sous-composantes. Force est de constater qu'à cause de nombreux facteurs de blocage, **la performance financière est insatisfaisante, avec un taux de décaissement global de 10,6%, mais encore plus faible pour les activités essentielles de la Composante 1 (6,5%) et de la Composante 2 (9,7%).**

**Tableau 2 : Performance financière : Décaissements prévus et réels**  
(Uniquement pour le don FEM) (000) (Situation au 31/10/2015)

COMPOSANTE	Montants alloués prévus	Paiements réels	Pourcentage des paiements	Montants disponibles non alloués (engagés et non payés ou non encore engagés)	Pourcentage disponible
Composante 1	1 401 200	92 000	6,57%	1 309 200	93,43%
Sous-composante 1.1	461 200	0	0,00%	461 200	100,00%
Sous-composante 1.2	855 000	80 000	9,36%	775 000	90,64%
Sous-composante 1.3	85 000	12 000	14,12%	73 000	85,88%
Composante 2	2 366 400	231 000	9,76%	2 135 400	90,24%
Sous-composante 2.1	1 607 600	14 000	0,87%	1 593 600	99,13%
Sous-composante 2.2	678 800	68 000	10,02%	610 800	89,98%
Sous-composante 2.3	80 000	19 000	23,75%	61 000	76,25%
Composante 3	203 500	131 000	64,37%	72 500	35,63%
Sous-total	3 971 100	454 000	11,43%	3 517 100	88,57%
Imprévus	300 000	300 000	0%	300 000	100%
<b>TOTAL</b>	<b>4 271 100</b>	<b>454 000</b>	<b>10,63%</b>	<b>3 817 100</b>	<b>89,37%</b>

(Source : Projet)

**Tableau 3 : Situations financière par catégorie de dépenses (source : Projet)**

Catégories	Allocation initiale	Paiements cumulés	Paiements/don (2)/(1) (%)
1. Services de consultants et formation	1 126 200	150 000	13,32%
2. Fournitures, travaux et services de non consultants	2 295 400	287 000	12,50%
3. Fournitures, travaux et services de non consultants, services de consultants et formation - subvention pour sous projets	530 000	17 000	0,00%
4. Coûts Opérationnels	195 000	0	0,00%
5 Imprévus	298 900	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>4 270 000</b>	<b>454 000</b>	<b>10,63%</b>

**Tableau 4 : Captures d'écran (système de gestion financière de la Banque mondiale)**

Données financières au/à 29-Oct-2015		Information de référence	
Monnaie de Engagement	Afficher montants en USD	Bénéficiaire	Ministry of Investment & Internat'l Coop.
Fonds disponibles		Donneur(s)	MULTIPLE DONORS
Montant signé	4,270,000.00		
Annulé	0.00		
Décaissé	1,024,086.32		
Non décaissé	3,245,913.68		
Engagements Spéciaux	0.00		
Fonds disponibles	3,245,913.68		
Dont sujets à restrictions	1,703,000.00		
Net de restrictions	1,542,913.68		
Pourcentage décaissé	23.98%		
En cours de traitement			
Demandes de retrait	0.00		
Demandes d'émission d'engagement spécial	0.00		
Fonds disponibles estimés	1,542,913.68		

Dates de prêt importantes		
<input checked="" type="checkbox"/>	Approbation	05-Mar-2013
<input checked="" type="checkbox"/>	Signature	05-Mar-2013
<input checked="" type="checkbox"/>	Entré en vigueur	22-Mar-2013
<input type="checkbox"/>	Clôture	31-Jul-2018
<input type="checkbox"/>	Date limite des demandes	30-Nov-2013

Récapitulatif de la catégorie (Cliquez sur Télécharger pour plus d'informations)				
Mois dans laquelle le prêt a été engagé		USD	Afficher montants en USD	
Catégorie	Description de la catégorie	Alloué	Décaissé	Non décaissé
<b>Totaux</b>		4,270,000.00	1,024,086.32	3,245,913.68
1	CS, TRG	1,126,200.00	139,337.69	986,862.31
2	GO, WKS, Non-CS	2,295,400.00	284,746.63	2,010,653.37
3	GO, WKS, Non-CS, CS, TRG under Sub-proj	530,000.00	0.00	530,000.00
4	IDC	19,500.00	0.00	19,500.00
5	UNALLOCATED	298,900.00	0.00	298,900.00
DA-B	Designated Account	0.00	600,000.00	-600,000.00



## DEUXIEME PARTIE

### ANALYSES GENERALES ET CONSTATS

#### II.1. AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PROJET

##### II.1.1 Analyse critique générale

**Tableau 5: Présentation récapitulative des principales activités du Projet (par état d'avancement)**

ACTIVITES (Etat d'avancement)	DESCRIPTION	REMARQUES / SUGGESTIONS
<b>I.</b> <b>Activités qui ont été mises en œuvre et réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Biens</i> : Acquisition de matériel (véhicules, bureautique, informatique, et matériel vétérinaire et kit d'éco-garde</li> <li>• <i>Sensibilisation/information</i> : Production de supports : brochures, autocollants. Prochaine publication de « guides de poche » des trois parcs (en trois langues). Prochaine réalisation de films et spots sur le projet et les 3 parcs.</li> <li>• <i>Information</i> : Définition et mise en place d'un site Internet (dans le serveur du MEDD)</li> <li>• <i>Formation</i> : Elaboration d'un programme de formation et identification de formateurs</li> </ul>	<p>Grâce à la mise en œuvre de ces activités, quelques acquis ont été enregistrés.</p> <p>Le Projet a produit de nombreux outils de sensibilisation, information et formation, entre autres les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brochures de sensibilisation et d'information sur le projet et les trois parcs (1.000 exemplaires de la brochure sur le projet en deux langues arabe et français ; et 3.000 exemplaires pour les trois guides en deux langues arabe et français).</li> <li>▪ Autocollants du logo du projet en plusieurs formats.</li> <li>▪ 3 Guides de poche des parcs nationaux (en cours de finalisation).</li> <li>▪ Spot programme télévisé et film documentaire (en cours de finalisation).</li> </ul> <p>Le site Internet du projet est logé dans celui du MEDD (voir Annexe 2).</p>
<b>II.</b> <b>Activités planifiées, qui ont été réalisées d'une manière incomplète</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Cadre juridique et institutionnel</i> : Révision du cadre pour la gestion de PN et le développement de l'écotourisme</li> <li>• <i>Sensibilisation/information</i> : Film et spots</li> <li>• <i>Formation</i> : Renforcement des capacités des ONG locales</li> <li>• <i>Marketing</i> : Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme</li> <li>• <i>S&amp;E</i> : Développement et mise en place d'un système de S&amp;E et son installation sur le serveur du MEDD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité financée sur le budget de l'Etat, qui sera engagée après l'approbation du contrôleur des dépenses du MEDD</li> <li>• Prochaine réalisation de films et spot sur le projet et les 3 parcs</li> <li>• Sessions de formation prévues au début de 2016</li> <li>• Activités de marketing dont l'ONTT est en charge. Retard important. A ce jour, seulement les TdR des consultants en charge de l'étude ont été finalisés.</li> </ul> <p>Le développement du système a enregistré un très grand retard (raisons expliquées par les aide-mémoires de missions de supervision successives). Le système devrait cependant être opérationnel très prochainement.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Investissements prioritaires</i> : Investissements identifiés dans les Plans de Gestion des PN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre de ces investissements a souffert des retards au niveau de la préparation des DAO (avec le bureau d'étude <i>Ecosud</i>),</li> </ul>

<p>III. <b>Activités prévues qui n'ont pas encore pu être démarrées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-projets pour associations communautaires et microentreprises</li> </ul>	<p>apparement à cause, entre autres, de nombreux va-et-vient de nature administrative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité dont l'UTSS a la responsabilité. Pour 16 microprojets pour associations communautaires et 10 microprojets, les virements de la Banque Centrale sont encore attendus. Par ailleurs, 196 microprojets sont à un stade avancé et seront soumis aux CCST pour validation.</li> </ul>
---	---	---

## II.2 PRINCIPALES LACUNES, FAIBLESSES ET CONTRAINTES DANS LA MISE EN OUVRE DU PROJET

### Lenteurs et blocages administratifs

14. La mise en œuvre du projet a rencontré plusieurs ***lenteurs et blocages de nature administrative*** – ces blocages ont été soulignés à maintes reprises par les différentes missions de supervision tout au long de la mise en œuvre du Projet. Les principales de ces blocages concernent les aspects suivants :

#### *Passation des marchés*

- La duplication des procédures de passation des marchés.<sup>3</sup>
- Le manque de maîtrise des procédures de passation de marchés
- La non-réalisation des procédures de passation de marchés dans les délais escomptés.<sup>4</sup> On rappelle que le nouveau décret des marchés publics no 1039 a clairement limité les délais d'examen des dossiers par les commissions de contrôle des marchés à un maximum de 20 jours.
- Le non-respect des procédures de la BM ou nationales dans l'ouverture des plis de certains appels d'offres.<sup>5</sup>
- Les aide-mémoires des missions de supervision du Projet ont justement mis l'accent sur les nombreux délais enregistrés par les commissions (commission des achats et commission départementale) pour effectuer l'ouverture des offres ou statuer sur leur attribution. Par conséquent, plusieurs marchés ont connu un retard significatif et se sont trouvés bloqués pendant des semaines du fait des délais de réponses de l'une des commissions. Pourtant, les commissions d'achats ont été créées depuis 2011 et confirmées par le nouveau décret des marchés publics no 1039, dans l'objectif de responsabiliser davantage l'acheteur public, accélérer la passation des marchés et éviter tout goulot d'étranglement au niveau des commissions compétentes des marchés.

### Absence d'un système efficace et prouvé de Suivi et Evaluation

15. Un autre blocage majeur est constitué ***par l'absence d'un système efficace et prouvé de Suivi et Evaluation*** du Projet, un système qui aurait pourtant dû être défini et rendu opérationnel dès le début du Projet. Les aide-mémoires des missions de supervision ont largement rapporté les insuffisances d'activités mises en place successivement.

16. Actuellement, le système ***n'est pas encore opérationnel***. Cependant, la finalisation prochaine d'une nouvelle application dynamique de suivi et évaluation du projet devrait permettre de rationaliser la supervision des réalisations du projet ainsi que le suivi des passations des marchés, de gestion financière du projet et l'évaluation des performances du projet.

<sup>3</sup> Pourtant, conformément à l'accord de don du projet et à un nouveau décret national relatif à la passation des marchés - ce sont bien les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale qui doivent être appliquées pour le projet

<sup>4</sup> On rappelle que le nouveau décret des marchés publics no 1039 a clairement limité les délais d'examen des dossiers par les commissions de contrôle des marchés à un maximum de 20 jours.

<sup>5</sup> Certains plis n'ont pas été ouverts le dernier jour de la remise des offres, mais quelques semaines ou mois après ce délai – cela remettant en question tout le processus et obligeant la Banque à déclarer non conforme une passation des marchés.

### **Absence d'une véritable stratégie de communication**

17. Un troisième facteur de blocage majeur est constitué par *l'absence d'une véritable stratégie de communication*, assortie d'un véritable plan d'action en matière de communication, information et sensibilisation. Malgré cela, le Projet a pu réaliser plusieurs initiatives, concernant la production et diffusion de nombreuses publications, la préparation et divulgation de brochures et d'autocollants, etc. (Voir l'Annexe 1 pour quelques exemples de publication).

### **La lourdeur du montage institutionnel du Projet**

#### **(a) Comité de Pilotage**

18. Le Comité de Pilotage aurait dû jouer un rôle très important de supervision, appui stratégique, approbation des plans annuels de travail et des budgets. Mais force est de reconnaître que le Comité *ne semble pas avoir opéré d'une manière satisfaisante* :

- ➔ Il s'est avéré *très difficile de réunir deux fois par an* un Comité, qui, présidé par le Ministre du MEDD, devrait comprendre les représentants de très nombreux départements et organismes concernés (DGEQV, APAL, ANPE, Tourisme, ONTT, FTH, FTAVT, DGF, DGAT, MIDL, MDCI, MF, MCSP, FME) comme aussi de Représentants des régions du projet. En réalité, le Comité s'est réuni *seulement trois fois* depuis le début du Projet (Juillet 2013 au moment du démarrage du Projet; 26 mai 2014 ; et décembre 2014, à l'occasion d'une mission de supervision).
- ➔ Par ailleurs, les travaux du Comité ont *manqué de continuité*, dans la mesure où les personnes représentant les différents acteurs institutionnels ne sont pas toujours les mêmes et ceux qui y participent n'ont pas une connaissance adéquate des dossiers.

#### **(b) Unité de Coordination du Projet (UCP)**

19. A l'origine, l'UCP devait être constituée de six cadres, qui avaient le rôle d'assurer la coordination générale du Projet. L'Unité aurait dû comprendre : un coordinateur national, un spécialiste de passations des marchés, un responsable de gestion financière, un spécialiste en évaluation environnementale et sociale, un spécialiste en écotourisme, et un spécialiste en suivi-évaluation. En réalité, pour des raisons pas tout à fait claires, l'UCP est actuellement réduite à deux seules personnes (le coordinateur et la gestionnaire financière - le rôle et la position de l'expert en S&E étant assez étrange<sup>6</sup>). *La RMP devrait donner lieu à une réflexion sur les voies et moyens de redynamiser cette unité, pour que son rôle proactif par rapport à toutes les activités du Projet soit pleinement assumé.*

### **Autres facteurs de blocage circonstanciels**

20. Enfin d'autres facteurs de blocage circonstanciels permettent d'expliquer *plusieurs goulots d'étranglement* auxquels fait face le Projet. Entre autres, les suivants :

- L'implication modérée, voire même faible, des représentants de certaines parties prenantes
- Un certain manque de coordination au niveau régional
- La faiblesse de la synergie entre les différents participants
- La difficulté de mesurer effectivement l'impact éventuel du Projet (du fait surtout des retards dans la mise en œuvre des activités et l'absence du système de S&E).
- Le manque de continuité dans la mise en œuvre des initiatives de renforcement des capacités
- Le retard de certaines formations qui auraient dû avoir lieu au début du Projet (une formation sur le Cadre logique a été prévue pour novembre 2015)

---

<sup>6</sup> Après que le système qu'il avait proposé initialement (en 2014) n'avait pas été jugé approprié, il a lui-même sous-contracté une société spécialisée (société Belive) pour préparer le système actuel qui est en train d'être finalisé.

## TROISIEME PARTIE

### PERFORMANCE GENERALE DU PROJET

#### III.1 PRINCIPAUX ACQUIS DU PROJET

21. Malgré les retards, les faibles taux d'achèvement et les facteurs de blocage décrits ci-dessus, le Projet a cependant **enregistré quelques acquis**.

#### **Pertinence des concepts de base du Projet**

22. Des dispositifs, des lois ou des réglementations ont été établis depuis l'année du démarrage du Projet. Cela confirme *la pertinence actuelle des principes de l'écotourisme et de la cogestion des aires protégées*, en général, et de l'approche du Projet, en particulier.

- Le concept du Projet a été validé par la nouvelle *Stratégie nationale forestière (2015-2024)*, qui prévoit justement l'introduction d'aspects de l'écotourisme dans le domaine forestier.
- Le principe de l'écotourisme est aussi souligné par des programmes de cogestion et concession des aires protégées par la Direction Générale des Forêts (DGF).
- Enfin, d'une manière parallèle, le Ministère du Tourisme a établi :

(i) Un arrêté fixant « *les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « hôtels de charmes* » et les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « *chambres d'hôtes* » (29 juillet 2013)

(ii) Les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe « *gites ruraux* » (1er octobre 2013) et l'annexe de ce dernier arrêté (29 octobre 2013).

- A cet égard, cependant, un certain nombre de faiblesses doivent être soulignées. En effet :
  - L'écotourisme est encore « à un stade embryonnaire » - malgré la présence de parcs nationaux et d'aires protégées aménagées - et semble être réduit, en quelque sorte, à de simples « randonnées, dégustation des produits de terroir, quelques journées d'excursions ». <sup>7</sup>
  - L'industrie touristique tunisienne met davantage l'accent sur un *produit touristique balnéaire*, impliquant une forte saisonnalité ou un « *tourisme sanitaire* ».
  - L'offre d'hébergement est peu diversifiée présentant une qualité hétérogène dont 80% de l'infrastructure hôtelière est désuète ;
  - L'offre de services est d'une qualité non constante et contrastée.

#### **Impact du Projet**

23. Malgré les retards dans sa mise en œuvre, l'approche du Projet a déjà eu un impact plus ou moins direct (difficile, cependant, à évaluer de manière quantitative) par rapport à certains dispositifs, lois et réglementation établis depuis l'année de démarrage du Projet. Cela concerne, en particulier, les aspects suivants :

- La réaffirmation des principes de l'éco-tourisme dans de nouveaux programmes,
- L'accent sur certains concepts - écotourisme, cogestion d'aires protégées, etc. - par la nouvelle Stratégie Nationale des Forêts,
- L'actualisation des plans d'aménagements et l'élaboration des plans d'aménagement des aires protégées

---

<sup>7</sup> Aroussia Khamassi (ONTT, GIZ, WWF) (2014) Présentation PowerPoint sur « *L'Écotourisme en Milieu rural Forestier* »

- L'élaboration d'un plan de formation, de renforcement des capacités des divers intervenants (administrations centrales, régionales, ONG, population locales, etc.) et sa mise en œuvre

#### **Implications de nombreuses parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet**

24. De nombreuses institutions étatiques ont été *impliquées dans la marche du Projet d'une manière positive*:

- La DGF (au niveau central et au niveau régional), les Arrondissements des Forêts et les conservateurs des parcs nationaux (au niveau local)
- Les représentants des directions régionales du Ministère de l'Environnement avec la population Locale aux niveaux des 3 parcs
- L'implication des représentants de l'ONTT (au niveau central et régional) – encore que ce partenariat pourrait être sensiblement amélioré avec une plus grande au niveau des personnes représentant cette institution dans la marche du Projet.

#### **Partenariats**

25. Le projet a initié une synergie dans la planification des différents services de l'administration tunisienne impliqués dans l'écotourisme, la gestion de la diversité biologique et la mise en valeur des espaces naturels protégés :

- Le meilleur exemple est constitué par la synergie entre les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et du Tourisme dans l'harmonisation du cadre réglementaire et institutionnel de gestion des parcs et d'intégration de l'écotourisme dans ces aires protégées.
- Dans les trois parcs, les gestionnaires ont bénéficié d'un renforcement des capacités et de moyens de travail. Des initiatives de renforcement des capacités *sont prévues* par le biais des sessions de formation thématique et spécialisée.
- Le projet a contribué à démarrer un dialogue avec les populations.

#### **Capitalisation**

26. Le projet a capitalisé les leçons apprises par d'autres projets, en particulier par rapport aux aspects suivants :

- La méthode d'intervention de l'*Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS)* - organisation non gouvernementale tunisienne - œuvrant pour le développement du concept de « solidarité »;
- L'expérience de *Fonds Mondial pour la Nature (WWF)* dans les parcs nationaux du Nord de la Tunisie;
- L'expérience de l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature/IUCN* en matière de circuits écotouristiques.

## QUATRIEME PARTIE

### CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

27. Il est incontestable qu'à ce stade de la mise en œuvre du Projet ***les taux d'achèvement et de décaissement sont insatisfaisants et faibles***. En soi, cette situation pourrait ***tout à fait justifier une clôture anticipée du Projet*** – scénario évoqué déjà par des missions de supervision.
28. Cependant, en vertu de certains acquis et les prévisions concernant l'avancement prochain de certaines activités programmées depuis longtemps, ***il est recommandé de poursuivre le Projet***, à condition cependant ***de convenir et mettre en œuvre un Plan d'Action précis et clair***, assorti d'un calendrier précis (voir Tableau 6 ci-dessous).
29. En fonction des achèvements réels des activités du Plan d'Action, ***la prochaine mission de supervision prendrait une décision ferme au sujet de la poursuite jusqu'au bout ou la clôture définitive du Projet***

Tableau 6 :

**ELEMENTS DU PLAN D'ACTION**

Activités à mettre en œuvre entre Décembre 2015 et 31 Juillet 2018, date de clôture officielle du Projet

CATEGORIE	ORGANISME RESPONSABLE	ETAT D'AVANCEMENT	ACTIVITES A REALISER	CALENDRIER
<b>I. Services de consultants</b>				
Système de suivi-évaluation	DGEQV	Rupture de contrat en janvier 2014. Manuel. Elaboration du système	Opérationnalisation du système de S&E. Formations pour utilisateurs	Début de la mise en opération du système au cours du premier trimestre de 2016
Site Web	DGEQV/ONTT	En voie de finalisation	Publication dans le site Web de toutes les informations et documents	A partir du premier trimestre 2016 jusqu'à la clôture du Projet
Stratégie de communication, marketing promotion écotourisme	ONTT	Les TdR ont été finalisés (pour les services de trois experts, sur une période étalée sur 4,5 mois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et recrutement ses consultants.</li> <li>• Conduite de l'étude</li> <li>• Les produits attendus sont : (a) Rapport du diagnostic et orientations stratégiques ; (b) Plan d'action précis ; (c) Synthèse de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des contrats : Décembre 2015</li> <li>• Janvier –Mai 2016</li> <li>• Rapports disponibles avant la fin du mois de juin 2016</li> </ul>
Communication	ONTT	Réalisation de Produits de communication et diffusion spots publicitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publications</li> <li>• Production de spots publicitaires</li> </ul>	Entre juillet et décembre 2016. Et puis encore au cours de 2017
Communication	ONTT	Produits de communication (différentes langues) et outil publicitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publications et éditions des supports de sensibilisations et d'informations sur l'écotourisme</li> <li>• Edition des brochures concernant les normes sur les gites ruraux, les hôtels de charmes et les maisons d'hôtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des divers supports élaborés au cours du premier trimestre 2016.</li> <li>• Lancement de consultation pour édition et multiplication de ces supports en avril 2016.</li> </ul>
Cadre national légal et institutionnel pour la gestion des Parcs et développement de l'écotourisme)		<p>Marché en attente de l'approbation du contrôleur des dépenses</p> <p>Identification et recrutement de deux consultants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'un projet de texte</li> <li>• Organisation d'un atelier de restitution et information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du contrat en décembre 2015</li> <li>• Organisation d'un premier atelier de lancement en décembre 2015</li> <li>• Proposition des projets des textes : juin 2016</li> <li>• Organisation d'atelier de restitution et d'information juin-juillet 2016</li> </ul>
Classification des logements	ONTT	Le Ministère du Tourisme a publié	Organisation d'un atelier de sensibilisation et d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'atelier de restitution et</li> </ul>

		un arrêté fixant les normes minimales de classement des établissements touristiques (hôtels de charme) et ; les normes minimales de classement des établissements (29 juillet 2013) ; et les normes minimales de classement des établissements touristiques fournissant des prestations d'hébergement au sein du groupe «gites ruraux » (1 octobre 2013), et l'annexe de ce dernier arrêté (29 octobre 2013).	(conjointement à l'atelier concernant la révision du Cadre légal, ci-dessus)	d'information juin-juillet 2016 <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication des supports de sensibilisation et information concernant ces arrêtés : juillet 2016</li> </ul>
--	--	---	--	---

## II. Fourniture et travaux

Unité informatique		Soumissionnaire	Livraison du matériel	Livraison avant la fin de décembre 2015
Plans d'Aménagement et de Gestion des 3 Parcs nationaux ciblés (investissements)	DGEQV → Ecosud	DAO préparés par Ecosud. Investissements prioritaires identifiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation de pistes intérieures</li> <li>Mise en état de pistes d'accès principal</li> <li>Aménagement de pistes et sentiers</li> <li>Aménagement de miradors et huttes d'observation</li> <li>Aménagement réseau hydraul.</li> <li>Réaménagement et rénovation des écomusées</li> </ul>	Procédures comprenant : Décisions de la Commission départementale des marchés. Appels d'offre. Attribution des marchés  Investissements concernant : (i) la signalétique externe; et (ii) la fourniture d'équipements de restauration et hébergement : Les DAO complets disponibles.  Les autres investissements : Les DAO complets disponibles au début du mois de décembre 2015.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement des appels d'offre : Entre décembre 2015 et janvier 2016</li> <li>Phase des travaux : A partir de mars- 2016 et pendant toute la durée du Projet</li> </ul>
Equipement 3 éco musées		La consultation a été lancée et les offres seront ouvertes en date du 15 décembre	Ouverture des offres en date du 15 décembre 2015	Engagement du marché fin décembre 2015 Livraison en février 2015.
Panneaux signalétiques d'information et d'orientations à l'extérieure des parcs (sur les routes menant aux parcs)	DGEQV	Consultation lancée, les offres ont été ouvertes en date du 25 novembre 2015	Evaluation des offres début décembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement du marché en décembre 2015</li> <li>Livraison et installation des panneaux avant la fin du mois de mars 2016.</li> </ul>

## III. Renforcement des capacités



Information/ sensibilisation	DGEQV	Conception et élaboration de documents information/sensibilisation  Possibilité d'édition d'autres documents (ex. guide d'évaluation environnemental et sociale, et/ou rapports des potentialités écotouristiques des parcs)	Marché achevé  • Elaboration des TDRs/ dossiers de consultations	• Avril 2016 • Lancement consultation fin avril 2016 • Edition et distribution mai/juin 2016
Formations en éco-tourisme	DGEQV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de base pour population locale</li> <li>• Formation de base pour secteur privé</li> <li>• Formation d'éco-guides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement la consultation de recrutement de Bureau(x) de formation pour la réalisation des sessions de formations</li> <li>• Organisation des sessions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la consultation : décembre 2015</li> <li>• Engagement du contrat février 2016</li> <li>• Réalisation des sessions peuvent être réalisées au cours de 2016.</li> </ul>
Formation d'ONG (formulation de sous-projets)	DGEQV	La consultation pour un premier programme a été lancée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernier délais de dépôts de l'offre est 15 décembre 2015</li> <li>• Engagement du contrat avant la fin de décembre 2015</li> <li>• Organisation de séances de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant la fin de décembre 2015</li> <li>• Réalisation des sessions de formation au cours du premier semestre 2016</li> </ul>
Formation des cadres des institutions intervenants	DGEQV	TdR élaborés	Lancement de la consultation pour un deuxième programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la consultation : fin décembre 2015</li> <li>• Engagement du contrat : février 2016</li> <li>• Réalisation des sessions : tout au cours de 2016</li> </ul>
Formation sur l'environnement dans les écoles	DGEQV	Clubs de l'environnement dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage de l'activité</li> <li>• Détermination des clubs</li> <li>• Acquisition de biens</li> <li>• Distributin du matériel acquis et des brochures</li> <li>• Organisation des voyages et visites pour les écoliers pour les parcs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage en janvier-février 2016</li> <li>• Janvier et février 2016.</li> <li>• Deuxième trimestre 2016.</li> <li>• Septembre 2016</li> <li>• Tout au long du projet</li> </ul>
Sous-projets pour associations communautaires	UTSS	6 sous-projets dans le Parc de Bouhedma 6 sous-projets dans le Parc de Dghoumes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 sous-projets soumis aux CCST et approuvés. Les virements de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virements en décembre 2016</li> <li>• Réalisation des 26 sous-projets au cours du</li> </ul>

et microentreprises		5 sous-projets dans le Parc de Jbil 7 sous-projets pour microentreprises dans le Parc de Jbil	Banque centrale sont attendus incessamment.  • Environ 180 sous-projets additionnels devront être soumis et approuvé au cours du premier semestre de 2016.	premier trimestre de 2016 • Réalisation d'environ 60 sous-projets additionnels cours de 2016 • Réalisation d'une centaine de sous-projets additionnels au cours de 2017 (dont 65% pour femmes).
---------------------	--	--	--	---

## ANNEXE 1 : EXEMPLES DE QUELQUES PUBLICATIONS DU PROJET

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU  
 DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE  
 DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE ET DES MILIEUX NATURELS

UCP



PROJET « ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DÉSERTIQUE EN  
 TUNISIE » (GPN N° 1703538)



DIAGNOSTIC DES POTENTIALITÉS ECOTOURISTIQUES DES PARCS NATIONAUX DE  
 JIBEL (Kribi), BOUHEDMA (Sidi Bouzid) et DOMTOMES (Tadine)

Mars 2012



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU  
 DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE  
 DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE ET DES MILIEUX NATURELS

UCP

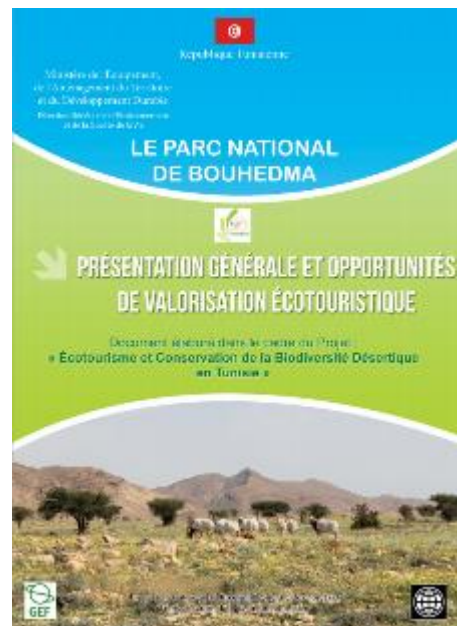


PROJET « ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DÉSERTIQUE EN  
 TUNISIE » (GPN N° 1703538)



DIAGNOSTIC DES POTENTIALITÉS ECOTOURISTIQUES DU PARC NATIONAL DE JIBEL  
 (Kribi)

Mars 2012



## ANNEXE 2 : Site Internet

### A) Page d'accueil du nouveau site Internet du Projet (logé dans le site du MEDD : [www.environnement.gov.tn](http://www.environnement.gov.tn))



The screenshot shows a web browser window with the title "Ecotourisme et conservation de la biodiversité désertique". The main heading is "Documentation du projet". Below it, there are two main categories of notices:

- Avis Général de passation des marchés**
  - Avis Général de passation des marchés
- Avis de sélection des consultants et fournisseurs**
  - Avis de sélection conception des Autocollants
  - Avis de sélection consultant Suivi-évaluation
  - Avis de Sélection fournisseur pour matériels de transmission
  - Avis de sélection pour acquisition équipements bureautiques
  - Avis de sélection pour acquisition matériels d'éco-gardes
  - Avis de sélection pour acquisition matériels informatiques
  - Avis de sélection pour acquisition matériels vétérinaires
  - Avis de sélection pour réalisations des films
  - Avis de sélection de bureau d'étude pour la réalisation de la mission identification des besoins en formation et élaboration d'un programme de formation et de sensibilisation
  - Avis de sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude sur l'amélioration de l'infrastructure au niveau des parcs nationaux
  - Avis de sélection pour l'acquisition de matériel roulant
  - Avis de sélection relative à l'acquisition de 30 mobylettes
  - Sélection des fournisseurs pour l'acquisition de matériel roulant
  - Sélection des fournisseurs pour l'acquisition des équipements bureautiques
  - Sélection des fournisseurs pour l'acquisition du matériel informatique
  - Sélection d'un consultant pour conception et élaboration de documents de sensibilisation
  - Sélection d'un consultant individuel en évaluation environnementale et sociale
  - Sélection d'un consultant individuel en suivi et contribution aux activités éco-touristiques
  - Résultats de l'appel d'offre national Acquisition matériel roulant

Below the list, there is a section titled "Le projet se décline en trois composantes :" followed by three sub-sections:

**Composante 1 : Promotion des conditions favorables pour la gestion des aires protégées, le renforcement de la Gestion durable des terres, et le développement de l'écotourisme :**

Il s'agit d'actions de divers ordres visant l'instauration de conditions propices pour la mise en œuvre du projet, sa réussite, et sa pérennité, et ce par (i) le renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des Parcs Nationaux (ii) le renforcement et l'intégration des capacités nationales et locales dans la gestion durable des terres et la préservation de la biodiversité grâce à l'approche de la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN), et (iii) la mise en place du système de suivi-évaluation (SBE).

**Composante 2 : Appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion (PAG) des 3 parcs nationaux :**

Il est question dans cette composante de (i) mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les plans d'aménagement et de gestion (actualisés et élaborés) des 3 parcs sélectionnés ;Bouhedma, Jbil, et Dghoumes (Voir une description des trois parcs retenus en annexe A), (ii) encourager des partenariats avec les communautés locales autour des PN sélectionnés par la mise en œuvre de programmes de petites subventions, et (iii) promouvoir l'éducation environnementale et réhabiliter les installations de l'écomusée existant dans les parcs concernés.

**Composante 3 : Gestion du projet :**







Cette composante appuiera la mise en place opérationnelle de l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

(<http://www.environnement.gov.tn/index.php?id=278#.VkmOqfmrTWJ>)








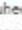










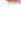








### B) Recueil de documentation dans le site Internet du Projet (logé dans le site du MEDD :

- **Rapports des missions de la banque mondiale**
  - 1ère mission de supervision (28 Octobre au 8 Novembre 2013) 
  - 2ème mission d'appui à la mise en oeuvre du projet (23 au 27 juin 2014) 
  - 3ème mission d'appui à la mise en oeuvre du 8 au 17 décembre 2014 
- **Rapports des visites de terrain**
  - Compte rendu de mission de terrain 
  - Rapport de la mission de suivi du 16 au 18 mars 2015 PECDBD 
- **Photothèque**
  - [Photothèque parc Bouhedma](#)
  - [Photothèque parc Dghoumès](#)
  - [Photothèque parc Jbil](#)

## ACTIVITES DIVERS D'ECOTOURISME EN TUNISIE

- **Etude de promotion écotourisme au Parc National Jebel Zaghouan**
  - Codes de Conduite Ecotourisme 
  - Diagnostic parc national Jbel Zaghouan pour l'élaboration du plan stratégique de l'écotourisme 
  - Plan stratégique de l'écotourisme parc national Jbel Zaghouan 
- **Etude stratégique sur le Développement de l'Ecotourisme en Tunisie**
  - Etude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie phase I 
  - Etude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie phase II 
  - Etude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie phase III 
  - Etude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie synthèse 

<http://www.environnement.gov.tn/index.php?id=284#VkmNmfmrTWI>

- **Documentation du projet écotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie**
  - Manuel de suivi-évaluation (version définitive) 
  - Cadre fonctionnel 
  - Document d'évaluation du projet 
  - Manuel de procédures opérationnelles 
  - Plan cadre de gestion environnementale et sociale 
  - Guide de l'évaluation environnementale et sociale 
  - Diagnostic des potentialités écotouristiques 
  - Diagnostic potentialités écotouristiques du Parc National de Jbil 
  - Diagnostic potentialités écotouristiques du Parc National de Bouhedma 
  - Diagnostic potentialités écotouristiques du Parc National de Dghoumes 
  - Brochure : Document de présentation du projet 
  - Brochure : Le parc national de Jbil 
  - Brochure : Le parc national de Dghoumes 
  - Brochure : Le parc national de Bouhedma 
- **Séminaires et ateliers**
  1. **Séminaire de diffusion et sensibilisation (29 et 30 Janvier 2013)**
    - Première journée
      - Dar Zergouni 
      - Forêts, Aires Protégées et Ecotourisme en Tunisie 
      - Etude de la carte de tourisme culturel et naturel 
      - Manuel de procédures PRCBD 
      - Quelques réalisations et initiatives en relation avec l'écotourisme 
      - présentation générale du Projet écotourisme 
    - Deuxième journée
      - Le Cadre Fonctionnel du Projet de l'Écotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie 
      - Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale(PCGES) 
      - Principales actions du PAG : Parc National de Bou Hedma 
      - Principales actions du PAG : Parc National de Jbil 
      - Principales actions du PAG : Parc National de Dghoumès 
      - Principales actions du PAG : Parc National de Bou Hedma, Parc National de Jbil, Parc National de Dghoumès 
  2. **Atelier de démarrage du 03 juillet 2013**
    - Compte rendu de l'atelier de démarrage du 03 juillet 2013 

## **ANNEXE 3 : QUESTIONS SOUMISES A L'EQUIPE DU PROJET**

### **PRINCIPALES QUESTIONS POUR LA PREPARATION DE LA REVUE A MI-PAROURS**

#### **I. PERTINENCE ET COHERENCE DE L'APPROCHE DU PROJET**

I.1 Est-ce que le concept du Projet peut encore aujourd'hui être considéré pertinent et conforme aux plans et politiques nationales ? Si oui : Pouvez-vous citer des dispositifs, des lois ou des réglementations qui auraient été établis depuis l'année du démarrage du Projet, pour justement confirmer la pertinence actuelle du projet ?

I.2 Est-ce qu'il y a eu des résultats ou des pratiques du Projet qui ont été intégrés d'une quelconque manière dans les politiques, les programmes ou les plans nationaux et sectoriels actuels ? Si oui : lesquels ?

I.3 Est-ce que des représentants officiels d'institutions nationales étatiques et non-étatiques ont été impliqués dans la mise en œuvre effective du projet ?

- Si oui : quel a été le niveau de leur implication réelle : Faible – Moyen – Bon – Excellent ?
- Si la réponse est Faible ou Moyen : pourquoi, quels ont été les obstacles ?
- Si la réponse est « Bon » : qu'est qu'il faut faire pour améliorer cette implication ?

#### **II. EFFICIENCE ET EFFICACITE DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

II.1 Est-ce que les formes de partenariat et les synergies qui ont été établies dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ont été vraiment efficaces ? Si oui : donnez un exemple et son impact.

- Si cela n'a pas été le cas : quelles dispositions faudrait-il prendre pour améliorer ces synergies ?
- Si au contraire cela a été le cas : qu'est-ce qu'il faudrait faire pour améliorer ces synergies ?
- Et quel a été l'impact de ce manque de synergies ?

II.2 Est-ce qu'il y a eu des enseignements tirés d'autres projets semblables qui ont été incorporés dans l'approche du projet ?

- Si cela est le cas : lesquels ?
- Si cela n'est pas le cas : pourquoi ?

#### **III IMPACT DES ACTIVITES DU PROJET**

III.1 Comment jugez-vous le degré du transfert des connaissances à partir du Projet – c'est-à-dire la manière dont les approches, les leçons apprises, les produits, les manuels ou les guides ou les pratiques développés par le Projet ont effectivement été communiqués à différents acteurs ? Faible – Moyen – Bon – Excellent ?

- Si la réponse est Faible ou Moyen : pourquoi ?
- Si la réponse est Bon ou Excellent : pouvez-vous donner des exemples concrets ?

III.2 Est-ce que vous pensez que les initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre par le Projet ont été satisfaisantes ?

Si cela est le cas : pourquoi ?

Si cela n'est pas le cas : Quels sont été les principaux obstacles ou faiblesses ?

#### **IV. CADRE DES RESULTATS ET INDICATEURS et SUIVI ET EVALUATION**

IV.1 Est-ce que vous pensez qu'effectivement le Cadre des résultats du projet (avec l'ensemble de ses indicateurs) a constitué un véritable outil dans la gestion du projet et dans le suivi de ses activités ?

- Si cela est le cas : Comment ?
- Si cela n'est pas le cas : Pourquoi ?

IV.2 Est-ce que toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre du Projet avaient une bonne connaissance de ce Cadre logique et des indicateurs des résultats ?

- Si cela n'est pas le cas : Pourquoi ?
- Quelles mesures faudrait-il prendre pour la suite ?

IV.3 Est-ce que le système formel ou informel de suivi et évaluation a permis de corriger certains éléments du projet d'une manière pro-active ?

IV.4 Comment jugez-vous la qualité des rapports d'activités du Projet ? Faible – Moyen – Bon – Excellent. Si Faible et Moyen : pourquoi ?

#### **V. MONTAGE FINANCIER DU PROJET**

V.1 Quels sont les principaux obstacles de nature financière auxquels le projet a été confronté ?

V.2 Est-ce que toutes les parties prenantes ont apporté leur contribution financière d'une manière efficace et à temps réel ?

V.3 Est-ce que l'approche du projet a permis de mobiliser des ressources financières additionnelles non prévues à l'origine ? Si cela est le cas : lesquelles ?

#### **VI. COUT-EFFICACITE**

VI.1 Quel est votre jugement sur le coût- efficacité des activités entreprises par le projet ?

Est-ce qu'on aurait pu atteindre les mêmes résultats avec des dépenses inférieures ? Si cela est le cas : comment ?  
Est-ce que les dépenses réelles ont permis d'atteindre des résultats supérieurs aux attentes ?

- Si cela est le cas, pourriez-vous donner un exemple ?

#### **VII. PERENNISATION**

VII.1 Est-ce que vous pensez que le projet a été en mesure de développer des approches ou des pratiques durables – c'est-à-dire qui seront utilisées même après la conclusion du projet ?

- Si cela est le cas : lesquelles ?

VII.2 Est-ce que le projet a eu un impact quelconque sur le cadre institutionnel permettant de poursuivre les mêmes objectifs du projet sur le long terme ?

- Si cela est le cas : Comment ?

VII.3 Quel est votre jugement par rapport au niveau des capacités des personnes qui ont bénéficié de certaines formations ?

Faible - Moyen – Bon – Excellent. Pourquoi ?

VII.4 Est-ce que vous pensez que les personnes qui ont bénéficié des initiatives de formation du projet seront capables, après la clôture du projet, de continuer à jouer un rôle important par rapport aux objectifs sectoriels ?

- Si cela est le cas : dans quels domaines ?

## ANNEXE 4

### Liste des personnes rencontrées

M. Nabil Hamada, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Directeur DGEQV  
M. Mustapha Laroui, (MEDD), Coordinateur UCP  
Mme Samia Kchouk, (MEDD), Gestion financière UCP  
M. Abid Habib, Directeur de la Conservation des Forêts, Ministère de l'Agriculture, Ressources Hydrauliques et de la Pêche, direction Générales de Forêts  
M. Anouar Boukhari, Office National du Tourisme Tunisie, Directeur du Patrimoine et de l'Environnement  
M. Adel Ben Rehouma, Office National du Tourisme Tunisie, Ingénieur, Chef de Service Environnement  
M. Abderrazak Ouertani, Suivi et Evaluation  
M. Farouk Karoui, Direction technique, Société Belive  
M. Sami Bizani, Société Belive  
M. Jaouadi Chokri, Chef de Projet, Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS)  
Mme Ben Jemaa Kalthoum, Coordinatrice centrale des projets, Ingénieur agronome, UTSS  
M. Abdallah Rehouma, Directeur fondateur, Eurosud

### Annexe 4 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission

Action	Responsable	Dates prévues	Etat des Lieux
Engager le marché relatif à la Révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PNx et développement de l'écotourisme	UCP	30 juillet 2015	Le rapport d'évaluation y compris la proposition d'attribution du marché au bureau d'étude SAMEF pour un montant Total de 47.600,000 DT TTC a été envoyé à la commission des achats en date du 12 mai 2015. Suite à la coordination avec le Ministère des finances le montant du marché a été engagé en paiement, Aussi L'engagement de cette activité est tributaire de l'accord du contrôleur des dépenses de l'état, qui a soulevé des remarques relatives aux procédures de passation des marchés et dont la DGEQV a répondu à temps.
Engager le marché relatif au Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme	UCP	15 aout 2015	L'offre technique du soumissionnaire classé 1 <sup>er</sup> sur la liste restreinte a été jugée non conforme par la Commission des achats au ministère (avis en date du 28 octobre 2015) et la DP a été envoyé en date du 04 novembre 2015 au soumissionnaire classé 2 <sup>ème</sup> sur la liste restreinte. Le dernier délai de dépôt de son offre technique et financière est fixé pour le 01 décembre 2015.
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des ONGs	UCP	15 aout 2015	L'offre technique du soumissionnaire retenu lors de short-liste (unique bureau retenue) a été rejetée par la commission des achats pour non qualification de ce bureau et une nouvelle consultation a été publiée sur les journaux en date du 9 septembre 2015 et le dernier délai est fixé pour le 29 septembre 2015. Les deux nouvelles offres sont ouvertes et toujours en cours d'évaluation par la commission des achats.
Soumettre à la BM le rapport financier intérimaire (RFI) couvrant le premier semestre 2015	UCP	15 aout 2015	Le RFI a été transmis à la BM le 29 juillet 2015.
Système de suivi-évaluation du projet opérationnel	UCP	UCP 20 septembre 2015	Le système a été approuvé par les services de la DOMI. Par ailleurs, il est actuellement en cours de finalisation et de saisi des données. Il est prévu d'avoir des sessions de formation pour les cadres de la DOMI et des services des 3 CRDAs concernées
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des autres acteurs	UCP	15 octobre 2015	Les TDRS de cette action seront transmis à la BM pour non objection au cours de sa mission du 30 novembre 2015 au 04 décembre 2015.
Au moins 50 microprojets en cours d'exécution	UCP	15 novembre 2015	26 conventions sont signées et les demandes de paiements ont été envoyées à la BCT depuis le début de Novembre 2015.



**Annexe 8 : Rapport de l'UCP sur l'avancement des activités du projet**

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie**

**DEM/UCP**



**PROJET « ECOTOURISME ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DESERTIQUE EN TUNISIE »  
Don FEM N° TF013636**



**RAPPORT D'AVANCEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER**

**Au 10 novembre 2015**

**Novembre 2015**

# ***SOMMAIRE***

- I.** Présentation du projet et de ses objectifs :
- II.** Objectifs du projet :
- III.** Structure organisationnelle du projet :
- IV.** Financement du Projet :
- V.** Avancement technique des composantes du projet par composante :
- VI.** Coordination entre les partenaires
- VII.** Cadre logique du projet :
- VIII.** Aspects de gestion financière :
- IX.** Autres aspects :
- X.** Conclusions générales:

## ***ABREVIATIONS ET ACRONYMES***

<b>AFD :</b>	Agence Française de Développement
<b>AP :</b>	Aire Protégée
<b>BAD :</b>	Banque Africain de Développement
<b>BE :</b>	Bureau d'Etudes
<b>BM :</b>	Banque Mondiale
<b>DAO :</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DCIP :</b>	Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat.
<b>DOMI :</b>	Direction de l'Organisation, des Méthodes et de l'Informatique
<b>DLEAJ :</b>	Direction de la Législation Environnementale et des Affaires Juridiques
<b>DGF :</b>	Direction Générale des Forêts
<b>DGEQV :</b>	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
<b>DRE :</b>	Direction Régionale de l'Environnement
<b>DP :</b>	Demande de Proposition
<b>DT :</b>	Dinars Tunisien
<b>CCST :</b>	Commission Consultative Scientifique et Technique
<b>CD :</b>	Compte Désigné
<b>CA :</b>	Commission des Achats
<b>CDM :</b>	Commission départementales des Marchés
<b>CPN :</b>	Comité de Pilotage National
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>PECDBD :</b>	Projet Ecotourisme et Conservation de la Diversité Biologique Désertique
<b>PCGES :</b>	Plan Cadre de Gestion Environnemental et Sociale
<b>CRDA :</b>	Commissariat Régional Pour le Développement Agricole
<b>GDA :</b>	Groupements de Développement Agricole
<b>GDT :</b>	Gestion Durable des Terres
<b>GIRN :</b>	Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
<b>INRGREF :</b>	Institut National de Recherche en Génie Rurale, Eaux et Forêts
<b>FEM-GEF :</b>	Fonds pour L'Environnement Mondial
<b>MA :</b>	Ministère de l'Agriculture
<b>MEE :</b>	Ministère de l'Équipement et de l'Environnement
<b>MEATDD :</b>	Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable
<b>MT :</b>	Ministère du Tourisme
<b>MENA-DELP:</b>	Programme de Services Sociaux et des Écosystèmes Désertiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
<b>MENARID :</b>	Programme de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles Intégrées du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GIRNMOAN)
<b>MICI :</b>	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale
<b>MOP :</b>	Manuel d'Opération de Projet
<b>ODP :</b>	Objectif de Développement du Projet
<b>ONG :</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>ONTT :</b>	Office National du Tourisme Tunisien
<b>PPM :</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PN, PNx :</b>	Parc National, Parcs Nationaux
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUE :</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>PTBA :</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>RFIN :</b>	Rapport Financier Intérimaire Non-audité
<b>S&amp;E :</b>	Suivi-évaluation
<b>SMSA :</b>	Société Mutuelle de Services Agricoles
<b>TDRs :</b>	Termes de Références
<b>TTC :</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>UCP :</b>	Unité de Coordination de Projet
<b>UICN :</b>	Union International pour la Conservation de la Nature
<b>US\$ :</b>	Dollars Américain

## **I. Présentation du projet et de ses objectifs :**

Voir présentation du projet sur le lien :

<http://www.environnement.gov.tn/index.php?id=198#.VXIZJSxNoxZ>

Le Projet Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique, d'un coût global de USD 9 millions dont un don du FEM de USD 4,27 millions sous le FEM-4, s'inscrit dans le cadre du Programme MENARID du FEM qui est composé de 13 projets d'investissements répartis en Algérie, Egypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen et exécutés par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque mondiale. L'objectif du programme MENARID est : (i) de promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles dans les secteurs de production de la région MENA ; et (ii) d'améliorer le bien-être économique et social des communautés cibles à travers la réhabilitation et le maintien des fonctions et de la productivité des écosystèmes.

Le projet se décline en trois composantes principales à savoir:

**Composante 1 : Promotion des conditions favorables pour la gestion des aires protégées, le renforcement de la Gestion durable des terres, et le développement de l'écotourisme :**

**Composante 2 : Appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion (PAG) des 3 parcs nationaux :**

**Composante 3 : Gestion du projet :**

## **II. Objectifs du projet :**

L'objectif du projet est de contribuer à la préservation de la biodiversité du désert et à la durabilité des terres désertiques dans 3 parcs nationaux sélectionnés (Bouhedma, Jbil, et Dghoumes) en intégrant le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire. L'approche privilégiée vise en outre la contribution au développement local à travers la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'activités notamment pour les femmes et les jeunes.

## **III. Financement du Projet :**

Il s'agit d'un Prêt d'Investissement Spécifique financé par une subvention du FEM d'un montant de US\$ 4,27 million et mis en œuvre sur une période de 5 ans.

## **IV. Avancement technique des composantes du projet:**

Dans la partie qui suit, seront présentées les différentes activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet pendant le premier semestre de l'année 2015 (janvier-10 juin 2015). Ces activités concernent exclusivement celles financées par le DON FEM. De plus l'état d'avancement sera présenté par composante :

### **V.1. Avancement des activités de la composante 1:**

#### **(i) Renforcement du cadre institutionnel, légal et stratégique pour la gestion des Pacs Nationaux :**

##### **(a) Révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PNx et développement de l'écotourisme :**

##### **Réalisations :**

Une première consultation sur les journaux en date du 23 janvier 2015 et sur le site web de l'observatoire national des marchés publics à partir du 20 février 2015.

A la date buttoir de remises des offres (soit le 02 mars 2015) aucune offre n'est parvenue.

Un deuxième avis a été lancé les 27 et 28 mars 2015 sur les journaux et à partir du 30 mars 2015 sur le site web de l'Observatoire National des Marchés Publics

Le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 29 avril 2015 à 10h00.

A la date limite de réception des offres (29 avril 2015 à 10h00), trois (03) offres sont parvenues.

La séance d'ouverture des plis, par la commission des achats au Ministère de d'Environnement et du Développement Durable, a été tenue le 30 avril 2015 à 09h.00

Il est à noter que lors l'ouverture des offres, il s'avère qu'une offres est parvenue en retards de 20 minutes (à 10h20) dont la commission des achats l'a refusé (non ouverte)

Les deux soumissionnaires restants sont les suivants :

- Bureau d'Etudes : SERAH
- Bureau d'Etudes SAMEF

Le rapport d'évaluation y compris la proposition d'attribution du marché au bureau d'étude SAMEF pour un montant Total de 47.600,000 DT TTC a été envoyé à la commission des achats en date du 12 mai 2015.

Suite à la coordination avec le Ministère des finances le montant du marché a été engagé en paiement. Aussi L'engagement de cette activité est tributaire de l'accord du contrôleur des dépenses de l'état, qui a soulevé des remarques relatives aux procédures de passation des marchés et dont la DGEQV a répondu en date du 03 novembre 2015

**(b) Soutien à l'ONTT pour un examen complémentaire du projet de décret sur la classification des logements en vue d'assurer que les nouvelles normes favorisent l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts".**

**Réalisation :**

Lors de l'atelier de sensibilisation tenu à Douz le 11 décembre 2014, il a été procédé à la diffusion, au participant ces arrêtés.

Lors de la réunion de concertation avec l'ONTT en date du 07 mai 2015 ; il a été discuté d'organiser un atelier pour disséminer ces arrêtés des nouvelles normes favorisent l'écotourisme et les hébergements touristiques "verts". Pour cela il a été proposé d'organiser un atelier pendant le troisième trimestre de cette année au Sud et ce pendant deux journées.

Actuellement il est proposé que cet atelier soit organisé simultanément avec le lancement de l'étude de révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PN et l'analyse institutionnelles (activité précédente).

**(c) Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme**

**Réalisations**

Cette activité continue à avoir des retards important, en effet, une première manifestation d'intérêt jugée défectueuse, une deuxième a été lancée en date du 30&31 décembre 2014 pour la sélection d'un bureau d'études (ou groupement) pour l'élaboration de la stratégie marketing. Le dernier délai de dépôt des offres de MI a été fixé pour le 30 janvier 2015.

L'avis de la commission des achats a été établi en date du 20 mai 2015 et reçu à la DGEQV en date du 25 mai 2015 et recommande de maintenir quatre (04) soumissionnaires sur la liste restreinte.

Et selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC), la commission des achats recommande d'inviter le groupement PWC Advisory +PWC Suisse + IDEA Consulte qui a totalisé la meilleure note (90 points) à soumettre son offre technique et financière:

La demande de proposition a été envoyée en date du 28 mai 2015 au chef de fil du Groupement PWC advisory +PWC Suisse +IDEA Consult au Maroc et la date limite des remises de son offre technique et financière a été fixée au 14 juillet 2015.

L'offre technique de ce soumissionnaire a été jugée non conforme par la Commission des achats au ministère (avis en date du 28 octobre 2015) et la DP a été envoyé en date du 04 novembre 2015 au soumissionnaire classé 2ème sur la liste restreinte (groupement FMC+GEREP). Le dernier délai de dépôt de son offre technique et financière est fixé pour le 01 décembre 2015.

**(ii) Renforcement des capacités locales et nationales dans la gestion durable de terres et la préservation de la biodiversité en utilisant une approche de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN)**

**(b) Renforcement des capacités techniques pour la gestion des PNx dans les PNx:**

❖ **Acquisition des équipements informatiques:**

Faisant suite aux recommandations des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>ème</sup> mission de supervision du projet, un deuxième lot de matériels informatique (la première au profit des CRDAs et UCP a été acquis en 2014) a été lancé pour renforcer la DGF et l'ONTT.

Cette consultation a été lancée le matériel a été acquis et distribué pour les deux institutions concernés.

❖ **Acquisitions des mobylettes**

Trente (30) mobylettes ont été acquises et livrées pour un prix total de 49.470,015 DT TTC.

❖ **Acquisitions de meubles Bureautiques :**

Un premier lot de ce matériel a été acquis pour un montant de 14 550.000 DT TTC et mis à la disposition des bénéficiaires (l'unité de coordination centrale et les trois arrondissements des forêts chargés de la gestion des 3 parcs nationaux de Bouhedma, Dghoumes et Jbil).

Un deuxième lot acquis au profit de la DGF et l'ONTT dont la consultation a été lancée les meubles a été acquis et distribué pour les deux institutions concernés.

❖ **Acquisitions de matériels éco-garde.**

Le matériel a été acquis et livré à la DGF et les parcs concernées.

❖ **Acquisitions de matériels vétérinaires**

Le matériels a été acquis et livrés à la DGF et les parcs concernées.

❖ **Acquisitions de matériels de transmission**

Suite à des problèmes relatifs à l'exécution du dit marché par le fournisseur, la date de livraison est prévue pour décembre 2015.

**(c) Le renforcement des capacités des parties concernées du projet pour participer ou profiter des résultats du projet dans les PNx par l'intermédiaire de plusieurs formations**

**b-1- Etude sur les besoins en formation et sensibilisation :**

**Réalisations:**

Pour la réalisation de cette mission, un groupement de bureaux d'études « FMC/GEREP » a été recruté dont le contrat a été signé en date du 24 octobre 2014 et enregistré à la recette des finances en date du 27 octobre 2014 pour un montant de 63 056.000 DT TTC.

Cette activité est achevée par l'établissement d'un programme de formation-sensibilisation, identification des formateurs, et rédaction des termes de référence pour la sélection des formateurs

**b-2- Renforcement des Capacités des ONGs locales par la réalisation des thèmes de formation prévus sont les suivants :**

Thème1 : Ecotourisme

Thème 2: Techniques de communication

Thème 3 : Méthodes d'identification des microprojets

Thème 4 : Montage et animation des clubs d'environnement

Thème 5 : Les aires protégées

**Réalisations :**

Suite à l'approbation des termes de références par la banque mondiale en date du 12 mars 2015, une manifestation d'intérêts a été lancée sur les journaux en dates du 16 et 17 mars 2015 et à partir de 16 mars 2015 sur le site web de l'Observatoire National des Marchés Publics.

Le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 10 avril 2015 à 12h00.

La séance d'ouverture des plis, par la commission d'achats du Ministère de l'Environnement du Développement Durable, a été tenue le 13 avril 2015 à 09h.00

L'offre technique du soumissionnaire retenue lors de short-liste (unique bureau retenu) a été rejetée par la commission des achats (en date du 01 septembre 2015) pour non qualification de ce bureau et une nouvelle consultation a été publiée sur les journaux en date du 09 septembre 2015 et le dernier délai est fixé pour le 29 septembre 2015. Suite à l'évaluation des deux offres parvenues, la commission des achats a recommandé en date du 12 novembre 2015 et la Demande des propositions a été envoyée au soumissionnaire retenue (CDCGE) en date du 17 novembre 2015 et dernier délais de remise de son offre technique et financière a été fixé pour le 15 décembre 2015.

**b-3- Activités de sensibilisation à l'environnement, y compris la production et la diffusion de matériel éducatif sur l'environnement :**

**Réalisations :**

En plus des brochures de sensibilisation et d'information sur le projet et les trois parcs, et des autocollants qui ont été édités et diffusés, actuellement les efforts sont consentis sur :

❖ **Edition trois Guides de poche des parcs nationaux :**

Le contenu des guides a été approuvé et en attente de l'édition de ce guide et sa livraison.

❖ **Edition d'un panneau d'information et de sensibilisation:**

A l'occasion de la journée nationale de l'environnement, un panneau d'information et de sensibilisation a été produit et exposé à la foire organisée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

❖ **Réalisation et production d'un spot programme télévisé et d'un film documentaire :**

Le marché a été attribué à la société « Five Dreams » pour un montant total de 70.800,000 Dinars Tunisien Toutes taxes comprises et il a été signé le 28 avril 2015 et enregistré à la recette des finances le 29 avril 2015.

Suite à des réunions de concertation, notamment avec les experts de la BM le rendu (scénarii et textes des films ont été améliorés et les tournages de ces films sont prévus en début décembre 2015.

Une consultation a été lancée dans les journaux les 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février 2015 et à partir du 05 février 2015 sur le site web de l'observatoire National des marchés publics, le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 10 février 2015 à 12h.00 et la séance d'ouverture des plis a été fixée à 15h00 de la même journée (le 10 février 2015).

Le marché a été attribué à la société Concept Plus pour un montant total de mille deux cent vingt dinars tunisien hors taxes (1.220,000 DT TVA) et de mille quatre cents trente-neuf dinars tunisien six cents millimes en Toute taxes comprises (1.439,600 DT TTC).

Le bon de commande a été notifié au fournisseur en date du 13 février 2015 et la livraison des autocollants a été effectuée en date 02 mars 2015 et ont été distribués à grand échelle.

**(iii) Mise en place et opérationnalisation du système de suivi et évaluation pour le Projet par l'intermédiaire de bien, prestation de services de consultants et formations, en particulier en ce qui concerne : la mise en place et l'opération du système de S&E et le renforcement des capacités associées des parties concernées institutionnelles du Projet.**

Un premier concept du système basé sur le logiciel Excel qui a été jugée très lourd et compliqué à mettre en œuvre.

Une deuxième application dynamique de S&E a été développée et installée sur le serveur du ministère de l'environnement depuis fin du mois de septembre 2015.

**Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes**

**(i) Mettre en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les Plans de Gestion des PN, à travers la fourniture de biens et de travaux publics.**

Un bureau d'études « ECOSUD » a été recruté le 30 octobre 2014 pour la des dossiers d'appel d'offres des améliorations infrastructures et équipement des trois parcs selon les recommandations des Plans de gestion des PNx élaborés par le projet.

Le rapport de la première phase a été remis et approuvé le 18 mars 2015. L'ordre de service de la deuxième phase relative à l'Aménagement de l'infrastructure a été notifié au BE en date du 25 mars 2015 pour une durée d'intervention de 2.5 mois. Le bureau connaît un retard important et plusieurs courriers de rappel lui ont été adressés.

Un atelier a été organisé en dates du 29&30 septembre 2015 à Tunis regroupant les représentants des administrations concernés pour approbation des DAOs

Ainsi selon le Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES), un dossier a été élaboré en ce sens, et des mesures environnementales ont été incluses comme clause environnementale dans les contrats d'exécution des travaux et d'exploitation.

**1.1. Réalisation des panneaux signalétiques externes :**

La consultation, pour la réalisation des panneaux signalétiques d'informations et d'orientations qui seront implantés à l'extérieur des parcs nationaux (sur les routes et des ronds-points menant aux trois parcs), a été lancée en dates du 30 et 31 octobre 2015) et le dernier délai de dépôt des offres a été fixé pour le 25 novembre 2015.

**1.2. Acquisition des équipements de restauration, hébergements et fournitures pour les centres d'accueils des trois parcs :**

Une consultation pour acquérir des équipements de restauration, hébergements et fournitures pour équiper les centres d'accueils des trois parcs a été lancée en dates du 19 et 20 novembre 2015 et le dernier délai de remise des offres a été fixé pour le 15 décembre 2015.

**(ii) La Mise en œuvre :**

**(a) un programme de sous-projets communautaires visant à améliorer la gestion des Parcs Nationaux et zones adjacentes ; et**

**(b) un programme de sous-projets de micro-entreprises visant à améliorer l'écotourisme, à travers la fourniture de travaux publics, de biens et services de consultants liés.**

L'UCP à travers L'union tunisienne de solidarité sociale UTSS a reçu 91 propositions de microprojets pour les trois parcs de Bouhedma, Dghoumes et Jbil : 57 microprojets lucratifs et 34 microprojets communautaires.

La commission consultative, scientifique et technique de Tozeur a proposé de retenir 9 microprojets lucratifs et 06 non lucratifs. Celle de Kebilli a proposé de retenir 10 microprojets lucratifs et 05 projets non-lucratifs. La réunion de la commission de Sidi Bouzid de Sidi Bouzid, a été tenue le et a recommandé de retenir et 5 projets non-lucratifs.

A cette date 26 conventions ont été signé dont

- ✓ 10 pour des projets lucratifs (micro- entreprises) autour du parc de Jbil,
- ✓ 05 conventions pour des projets non lucratifs (communautaires) autour du parc de Bouhedma
- ✓ 06 conventions pour des projets non lucratifs (communautaires) autour du parc de Dghoumes
- ✓ 05 conventions pour des projets non lucratifs (communautaires) autour du parc de Bouhedma

**(iii) Assurer la réhabilitation de l'écomusée existant et la mise en place d'un eco-shop dans les structures existantes de chaque Parcs Nationaux,**

Cette activité sera entamée suite à l'achèvement de la composante (i) de la deuxième composante et le lancement des appels aux concurrents pour les réalisations des travaux.

**Composante 3 : Gestion du Projet**

**(i) Coordination des missions de supervision de la Banque Mondiale**

La quatrième mission de la Banque mondiale d'appui à la mise en œuvre du projet s'est déroulée au cours du mois de juin 2015, elle a été consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet, d'évaluer des résultats obtenus et des contrats engagés. Aussi ces missions ont été l'occasion pour évaluer les engagements et les décaissements et d'étudier les projections future du projet. Certaines actions jugées urgentes ont été fortement recommandées et qui ont qualifiées comme objectifs à attendre avant la fin de l'année.

L'état d'avancement de ces activités est récapitulé dans le tableau suivant

**Etat des lieux sur la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision du Projet**

<b>Recommandations pour le Projet Ecotourisme</b>			
<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Dates prévues</b>	<b>Etat des Lieux</b>
Engager le marché relatif à la Révision du cadre national légal et institutionnel pour la gestion des PNx et développement de l'écotourisme	UCP	30 juillet 2015	Le rapport d'évaluation y compris la proposition d'attribution du marché au bureau d'étude SAMEF pour un montant Totale de 47.600,000 DT TTC a été envoyé à la commission des achats en date du 12 mai 2015. Suite à la coordination avec le Ministère des finances le montant du marché a été engagé en paiement, Aussi L'engagement de cette activité est tributaire de l'accord du contrôleur des dépenses de l'état, qui a soulevé des remarques relatives aux procédures de passation des marchés et dont la DGEQV a répondu à temps.
Engager le marché relatif au Développement d'une stratégie marketing pour promouvoir l'écotourisme	UCP	15 aout 2015	L'offre technique du soumissionnaire classé 1 <sup>er</sup> sur la liste restreinte a été jugée non conforme par la Commission des achats au ministère (avis en date du 28 octobre 2015) et la DP a été envoyé en date du 04 novembre 2015 au soumissionnaire classé 2 <sup>ème</sup> sur la liste restreinte. Le dernier délai de dépôt de son offre technique et financière est fixé pour le 01 décembre 2015.
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des ONGs	UCP	15 aout 2015	L'offre technique du soumissionnaire retenue lors de short-liste (unique bureau retenue) a été rejetée par la commission des achats pour non qualification de ce bureau et une nouvelle consultation a été publiée sur les journaux en date du 9 septembre 2015 et le dernier délai est fixé pour le 29 septembre 2015. Les deux nouvelles offres sont ouvertes et en cours d'évaluation par la commission des achats.
Soumettre à la BM le rapport financier intérimaire (RFI) couvrant le premier semestre 2015	UCP	15 aout 2015	Le RFI a été transmis à la BM le 29 juillet 2015.
Système de suivi-évaluation du projet opérationnel	UCP	UCP 20 septembre 2015	Le système a été approuvé par les services de la DOMI. Par ailleurs, il est actuellement en cours de finalisation du saisi des données. Il est prévue d'avoir des sessions de formation pour les cadres de la DOMI et des services des 3 CRDAs concernées
Engager le marché relatif au renforcement des Capacités des autres acteurs	UCP	15 octobre 2015	Les TDRS de cette action seront transmis à la BM pour non objection au cours de sa mission du 30 novembre 2015 au 04 décembre 2015.
Au moins 50 microprojets en cours d'exécution	UCP	15 novembre 2015	26 conventions sont signées et les demandes de paiements ont été envoyés à la BCT depuis le début de Novembre 2015.

**(ii) Réunion de concertation :**

Un aspect très important dans la mise en œuvre des différentes activités du projet c'est celle de la coordination avec les différents intervenants en particulier avec la DGF et l'ONTT. Cette concertation a été réalisée d'une façon continue soit par téléphone, soit par échange d'e-mails, soit par des réunions de concertation en vue de discuter de l'état d'avancement des réalisations du projet.

**(iii) Présentation du projet lors des divers ateliers:**

**3-1- Atelier de Sénégal**



Les membres de l'unité de coordination du projet ont participé à l'atelier régional d'échanges et de formation sur les GEF Tracking Tools, qui s'est déroulé du 28 septembre au 02 octobre 2015 à Dakar (Sénégal) et organisé par le projet de coordination et de partage des connaissances sur les moyens de subsistance et les écosystèmes désertiques (PROJET MENA-DELP), et à l'occasion de cet atelier l'équipe du projet écotourisme et conservation de la diversité biologique a présenté le projet notamment une présentation de l'utilisation de l'outil de suivi du FEM des projets de biodiversité (Tracking Tools) dans le cadre du projet écotourisme et conservation de la diversité biologique désertique.

### **3-2- Panel de discussion sur l'écotourisme organisé par Défismed**

L'ONG Défismed a organisé en date du 12 octobre 2015 à Tunis un atelier consacré aux nouvelles données de la transition du tourisme dont le coordinateur du projet a participé et a présenté le projet, ses objectifs, zones d'interventions, le montage institutionnel et surtout les difficultés, les contraintes de mise en œuvre et aussi les acquis du projet.

### **3-3- Atelier de la DGF**

Le projet a été présenté lors d'un atelier organisé le 04/11/2015 à Tunis par la DGF à l'occasion des festivités de la Fête de l'arbre.

Ainsi les documents de sensibilisations qui ont été élaborés ultérieurement (brochure sur le projet et guide de visite pour chaque Parc) ont été largement diffusés lors de cet atelier.

VII- Cadre logique du projet :

Projet d'Ecotourisme et de Conservation de la Biodiversité Désertique  
(Etat Novembre 2015)

Indicateurs	PN	Unité de mesure	Etat de référence	Fréquence						Données Source/ Méthode		Responsable de collecte de données	Observations
				Mai 2015	Nov. 2015	2015	2016	2017	2018				
<b>I- INDICATEURS DE RESULTATS DE ODP</b>													
Indicateur 1: Bénéficiaires directs du projet (nombre), désagrégé en nombre de femmes et jeunes	<b>Total</b>	Nombre	0	300 (25%)	345 (17% femmes)								<i>Les ateliers, formations, réunion de concertations et de sensibilisations et matériels acquis à ce jour ont bénéficié à peu près à 345 personnes dont 27% de femmes et jeunes. (lors du foire du 05 juin 2015 le public sensibilisé par le projet dépasse largement les 500 individus et dont plus de 40% de femmes et jeunes))</i>
	Femmes	Nombre	0/0	90 (20%)	92 (27%)	400 (35%)	1000 (45%)	1500 (55%)	2000 (65%)	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA	<b>27% de bénéficiaires femmes</b>
Indicateur 2: Création d'emplois	PNJ	Nombre	0/0	01	3	2	20		50	Annuel	Rapports	CRDA	Trois ressources additionnelles ont été affectées dans chaque parc jusqu'à novembre 2015
	PND	Nombre	0/0	01	3	2	40		80				
	PNB	Nombre	0/0	01	3	2	15		30				

<b>Total</b>		<b>Nombre</b>		<b>03</b>	<b>9 (150%)</b>	<b>6</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>160</b>				D'après les chefs d'arrondissement des forêts des 03 CRDAs
Indicateur 3: Gestion du Parc Indicateur d'efficacité	PNJ	Score	63	63	63 (84%)		70		74	Annuel	Rapports	CRDA	Données communiquées par DRF et selon l'approche : GEF-4 Biodiversity Tracking Tool
	PND		64	64	64 (98%)		75		96				
	PNB		47	47	47 (56%)		60		80				

## II- RESULTATS INTERMEDIAIRES

### 1- Résultats Intermédiaires (Composante 1): Promouvoir les conditions nécessaires pour la Gestion des Aires Protégées, le renforcement de la Gestion Durable des Terres et le développement de l'écotourisme

Résultats Intermédiaires*	Score	Unité de Mesure	Baseline	Objectifs visés (cumulatif)						Fréquence	Source données/ Méthodes	Resp. pour Collection de Données	Observations
				Mai 2015	Nov. 2015	2015	2016	2017	2018				
<i>Indicateur résultats Intermédiaires 1:</i> Niveau de progrès accompli vers la révision du cadre législatif pour les PN		Niveau	0	1	1	3	3	3	3	Annuel	Rapports	DGEQV	Système à points (1 points par étape) 1- Rapport d'analyse pour la révision des options du cadre législatif 2- Consultation avec tous les parties concernées 3- Projet de décret
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 2:</i> Niveau accompli vers la révision du cadre réglementaire pour l'écotourisme		Niveau	0	2	2	2	2	2	2	Annuel	Rapports	ONTT	Système à points (1 points par étape) Consultation avec toutes les parties concernées sur le besoin d'hébergements touristiques "verts" Proposition d'une nouvelle révision du texte du Décret pour la classification des hébergements.
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 3:</i> Niveau accompli dans l'adoption du plan d'aménagement des PN		Niveau	PNJ : 0	1	1	1	1	1	1	Annuel	Rapports	DGEQV/ CRDA/ DGF	Désagrégés par Parc. Système à points (1 points par étape) Plan de Gestion adopté
			PND: 0	1	1	1	1	1					
			PNB: 0	1	1	1	1	1					

<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 4:</i> Nombre de ressources additionnelles recrutées dans chaque PN	Nombre	PNJ: 1	3	3	3	3	3	3	Annuel	Rapports	DGQEV/DGF/CRD A/ONTT	3 positions additionnelles par parc ont été formalisées par la DGF: -Nomination de l'Ingénieur pour la Conservation pour chaque PN - Ecogarde animateur dans chaque PN - Coordinateur d'activités socio-économiques dans chaque PN
		PND: 1	3	3	3	3	3	3				
		PNB: 1	3	3	3	3	3	3				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 5:</i> Nombre de personnes formées (désagrégés par parties prenant)	Nombre	0	50	95 (dont 2 femmes)	100	240	395	600	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Nombre de personnes formées (désagrégés selon le type de parties prenant)

2. Résultat intermédiaire 2 (Composante 2): Soutenir la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans les Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes.													
PDO Level Results Indicators*	Core	Unité de Mesure	Baseline	Valeur cible (cumulative)						Fréquence	Source/ Méthode	Resp. pour la Collection de Données	Observations
				Mai 2015	Nov. 2015	2015	2016	2017	2018				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 6 :</i> Nombre d'accords entre le PN et les associations communautaires		Nombre	0	0	16	3	6	9	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	16 conventions de sous projets communautaires ont été déjà signées avant nov. 2015 sur 3 prévu pour la même année
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 7:</i> Sous-projets appuyés par le projet (% de femmes)		Nombre	0	0	10	52	111	178	184	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Dix conventions de sous projets privés ont été signées dont un pour femmes
			0	0	1	18	50	98	120				
<i>Indicateur de résultats Intermédiaires 8:</i> Techniques de GDT innovatrices coordonnés et promu dans les PN ciblés et leurs zones adjacentes		Nombre	0	2	5	5	7	10	12	Annuel	Rapports	Partenaire Composante 2	Parmi les 21 conventions déjà signées, ont compte cinq (5) projets de GDT

Legend: D=Dghoumes NP; J=Jbil NP; B=Bouhedma NP

**VIII- Aspects de gestion financière :**

**VIII.1. Comptabilité du projet :**

Le système de gestion financière en place au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (DGEQV) est basé sur les principes et les procédures définis par le cadre juridique applicable au secteur public, et plus précisément, aux institutions gouvernementales. Un système de comptabilité basé sur les bases d'argent en liquide et leur analyse, conformément à une nomenclature budgétaire officielle est en place. Le système de comptabilité publique est informatisé. Le logiciel appelé Aide à la Décision Budgétaire montre les allocations budgétaires initiales du Ministère des Finances. Le MEDD entre les engagements et les décaissements au moment de la mise en œuvre suivant le cycle budgétaire.

Le système de comptabilité publique du MEDD ne permet pas la génération automatique des rapports financiers intermédiaires non audités (RFIN-As) nécessaires pour la gestion du projet.

Par conséquent, l'Unité de Coordination du Projet utilise un système parallèle de suivi basé sur une feuille Excel pour produire les RFIN-As du projet.

**VIII.2. Contrôle Interne :**

Le système de contrôle interne en place au sein du MEDD est conforme au système du gouvernement et a été jugé satisfaisant par la Banque mondiale. En effet, le MEDD garantit la séparation des fonctions grâce à plusieurs contrôles.

**VIII.3. Contrôle Externe :**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est soumis au « Contrôle Général des Finances » sous la tutelle du Ministère des Finances et à la « Cour des Comptes » sous la tutelle du Premier Ministre.

**VIII.4. Audit Externe**

Les états financiers du projet, y compris le rapprochement du compte désigné seront audités annuellement par un vérificateur, accepté par la Banque, conformément aux normes d'audit internationalement reconnues. L'audit portera sur tous les aspects du projet, toutes les opérations de mise en œuvre dans le cadre du projet ainsi que les sources et l'utilisation des fonds. Il portera également sur les opérations financières et le contrôle interne, de même que sur le système de gestion financière.

L'auditeur produira: (a) un rapport d'audit annuel, comprenant son avis sur les états financiers annuels du projet, et (b) une lettre à la direction sur les contrôles internes. Ces rapports seront traités par le MDCl et envoyés à la Banque dans les six mois à partir de la date de clôture de chaque exercice sujet à vérification.

Sur la base des états financiers et des notes aux états financiers élaborés par le responsable administratif et financier et en collaboration avec l'UCP pour l'exercice 2014, les auditeurs de la CGF (Contrôle Général des Finances) sont en cours de finalisation du rapport d'audit des comptes de l'exercice 2014.

La version définitive du rapport d'audit sera envoyée au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale qui à son tour le transmettra à la Banque Mondiale.

**VIII.5. Etats financiers intérimaires : (Voir tableaux Ci-après)**

**Engagements :** Les engagements cumulés au 24/11/2015 s'élèvent à 1 333 499 DT sur le don et qui correspondent aux différents contrats ou commandes signés pour la réalisation des activités du projet telles qu'indiquées dans le tableau suivant «**Synthèse des engagements et paiements cumulés par composantes (voir tableau détaillé en annexe)**». Les engagements représentent 16,1 % du montant total du don (4270 000 USD l'équivalent de 8 382 010 DT suite à l'augmentation du taux de change du Dollars par rapport au Dinar tunisien (contre 14 % au 30 juin 2015).

**Paiements :** Les paiements effectués au 24/11/2015 sur le don s'élèvent à 840647 DT (460414 USD voir tableau (2)) (contre 542 060 DT (306736 USD) au 30/06/2015), ces paiements représentent 10,14 % du montant total du don et 63,04% du montant total des engagements (1 333 499 DT).

**Tableau 1'/DT**

**Engagements et paiements cumulés par composantes au 24/11/2015**

**DON**

(en DT)

Composantes	DON en USD	Prévision actualisée (DT)	Engagements		Paiements		
			Montant	% Prév ini	Montant	% Prév ini	% Engagement
1 Composante 1: Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	1401200	2 719 169	192 815	7%	167 255	6%	87%

Composante 2: Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	2 366 400	4 592 236	904 131	20%	436 839	10%	48%
Composante 3: Gestion du Projet	203 500	394 912	236 553	60%	236 553	60%	100%
Imprévus	298 900	580 045	0	0%	0	0%	0%
<b>Total</b>	<b>4 270 000</b>	<b>8 286 362</b>	<b>1 333 499</b>	<b>16,09%</b>	<b>840 647</b>	<b>10,14%</b>	<b>63,04%</b>

\*Taux de change (du 29/05/2015) : 1 Dollars USD= 1,963 DT

**Paiements par catégorie :**

Selon le contrat du don signé le 05 mars 2013, la distribution du montant du don par catégorie de dépenses est comme suit :

Catégories	Allocation initiale (Million USD)
1. Services de consultants et formation	1 126,20
2. Fournitures, travaux et services de non consultants	2 295,40
3. Fournitures, travaux et services de non consultants, services de consultants et formation - subvention pour sous projets	530,00
4. Coûts Opérationnels	19,50
5 Imprévu	298,90
<b>Total</b>	<b>4 270,00</b>

Les paiements cumulés sur le don sont de 460 414 USD (contre 306 736 USD au 30/06/2015) représentent 11% du montant du don. Ces paiements sont encore faibles et en dessous des prévisions de paiements stipulés dans le rapport d'évaluation du projet.

Tableau 2

**Avancement des paiements par catégorie sur le don au 24/11/2015**

**DON FEM**

**(en USD)**

Catégorie	Allocation initiale (1)	Paiements en 2013	Paiements 1er semestre 2014	Paiements au 30/06/2014	Paiements 2ème semestre 2014	Paiements au 31/12/2014	Paiements 1er semestre 2015	Paiements au 30/06/2015	Paiements 2ème semestre 2015	Paiements cumulés (2)	Paiements / don (2) / (1) (en%)
1. SCF	1 126 200	0,00	50465,76	50465,76	15237,54	65703,30	45069,28	110772,58	28565,11	139337,69	12,37%

2. SnC four	2 295 400	5137,42	72950,50	78087,92	84227,04	162314,96	33648,89	195963,85	101262,19	297226,04	12,95%
	530 000	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		23850,00	23850,00	0,00%
3.Sub						0,00		0,00			
4. Coûts Opérationnels	19 500	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
5 Imprévu	298 900	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	4 270 000	5137,42	123416,26	128553,68	99464,58	228018,26	78718,17	306736,43	153677,30	460413,73	10,78%

#### Rapprochement du compte désigné et décaissements sur le don :

Durant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 24 novembre 2015, une seule demande d'alimentation du compte désigné d'un montant de 160233,42 USD a été effectuée et ce en date 23 octobre 2015.

Les décaissements sur le don, y compris l'avance sur le compte désigné de 600 000 USD, s'élèvent à 1 024 086,32 USD dont 460414 USD ont été versés aux comptes des fournisseurs et consultants titulaires des contrats engagés dans le cadre du PECDBD et 563672 USD qui représentent le solde du compte désigné au 24/11/2015

Le solde non encore décaissé, au 24/11/2015, est de 3 245 914USD (voir le tableau ci-dessous)

**Le taux de décaissement sur le don arrêté au 24/11/2015 s'élève à 24%**

DON FEM

(en USD)

Désignation	Date de décaissement	Montant du don	Compte spécial	Retraits	Reste à retirer
Montant du don		4 270 000			4 270 000
Avance	16/08/2013		600000,00		3 670 000
Alimentation cpte spécial n°1	08/04/2014		16116,56		3 653 883
Alimentation cpte spécial n°2	16/03/2015		247736,34		3 406 147
Alimentation cpte spécial n°3	23/10/2015		160233,42		3 245 914

Situation des engagements et des paiements du PECBD au 24/11/2015

num AO / consultaton	CO MP	CA T	OBJET	fournisseur	Montant global du marché ou bc	Date signature	Numéro de la demande de paiement	Numéro et date de la facture ou du décompte	Montant dec ou fact en HTVA	montant de la TVA	Montant dec ou fact en TTC	Don en DT	Don en USD	Date du paiement sur le CS
Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission de suivi et contribution aux activités écotouristique	La consultante Nassima Ayada	30 800,000	06/08/2013	7 et 8	PECBD/F1 du 20/01/2013	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 808,890	07/02/2014
							13 et 14	PECBD/F2 du 07/04/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 761,910	20/05/2014
							36 et 37	PECBD/F3 du 21/11/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	6 440,000	3 377,390	22/01/2015
							38 et 39	PECBD/F4 du 21/11/2014	6 875,000	825,000	7 700,000	7 700,000	4 167,790	05/12/2014
Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission d'évaluation environnementale et sociale du projet	Le consultant Ali Ferchichi	36 000,000	31/07/2013	9 et 10	N°1 du 28/01/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 700,180	05/03/2014
							15 et 16	N°2 du 07/04/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 565,860	20/05/2014
							32 et 33	N° 3 du 15/09/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	9 000,000	5 007,510	23/10/2014
							46 et 47	N° 4 du 25/11/2014	7 920,000	1 080,000	9 000,000	7 100,000	3 672,280	30/01/2015
Avis d'expression d'intérêt	1	1	Mission de suivi évaluation du projet	L'expert Abderrazek Ourteni	44 800,000	06/05/2014	34 et 35	n° 004/14 du 22/10/2014	10 000,000	1 200,000	11 200,000	11 200,000	6 062,240	05/12/2014
											11 200,000	5 781,240	16/09/2015	
MI	1	1	Elaboration d'un plan de formation	Groupe ment de BE FMC/GE REP	63 056,000	20/09/2014	48 et 49	07/2015 du 18/02/2015	16 890,000	2 026,800	18 916,800	18 904,189	9 661,040	06/03/2015
							64 et 65					44 151,811	22 783,870	16/09/2015
MI	2	1	Composante 2/2	UTSS	183 081,018	15/12/2014	54 et 55	2374 du 03/04/2015	16 346,519	1 961,582	18 308,101	18 308,101	9 362,840	26/05/2015
Consultation du 11/06/2013	1	2	Organisation logistique d'un atelier de démarrage du projet	Hôtel Carthage Thalasso Resort	4 558,036	03/07/2013	1 et 2	201301610 du 09/07/2013	4 558,036	0,000	4 558,036	4 558,036	2 742,500	06/12/2013
Consultation du 18/10/2013	1	2	Organisation logistique d'un atelier de travail dans le cadre du projet	Hôtel Diplomat	3 980,357	30/10/2013	3 et 4	20132915 du 02/11/2013	3 980,357	0,000	3 980,357	3 980,357	2 394,920	06/12/2013



Consultation	1	2	Hébergement de cinq cadres lors d'une réunion du comité de pilotage du projet	Hôtel Diplomat	795,000	25/05/2014	31	n°20141743 du 26/05/2014	709,821	85,179	795,000	795,000	463,370	21/07/2014
Consultation	1	2	Organisation d'un atelier de sensibilisation sur le projet et hébergement des participants	Hôtel El Mouradi Douz	4 337,000	11/12/2014	44 et 45	20142637 du 12/12/2014	3 872,321	464,679	4 337,000	4 337,000	2 300,060	15/01/2015
		2	Hébergement de six personnes lors d'une mission de travail à Kébili	Hôtel Sun Palm Douz	1 380,000	12/06/2015	60 et 61	201500702 du 18/06/2015	1 219,943	147,857	1 380,000	1 380,000	709,260	10/07/2015
			Organisation d'un atelier de travail sur les DAO	Hôtel Diplomat	3 108,500	18/09/2015		20152364 du 01/10/2015	2 932,547	175,953	3 108,500	3 108,500	1 636,053	
Avis d'expression d'intérêt	2	1	Conception et élaboration de documents d'information et de sensibilisation sur le projet	Bureau d'études IHE	48 500,000	11/02/2014	23 et 24	N° 08/14 du 05/05/2014	14 550,000	0,000	14 550,000	14 550,000	8 998,150	20/05/2014
							27 et 28	N°10/14 du 03/06/2014	33 950,000	0,000	33 950,000	33 950,000	20 630,770	13/06/2014
AO restreint	2	1	Etude infrastructure	BE Ecosud	93 296,000	30/10/2014	56 et 57	N°1 du 28/04/2015	33 320,000	3 998,400	37 318,400	37 144,247	18 995,730	26/05/2015
Consultation	2	2	Conception et impression d'autocollants sur le projet	Sté Concept plus	1 439,600	13/02/2015	50 et 51	FA15105 du 27/02/2015	1 220,000	219,600	1 439,600	1 439,555	747,400	26/03/2015
Avis d'expression d'intérêt	2	2	Réalisation de trois guides de poche des trois parcs nationaux	Kamel Tounsi	71 300,000	17/04/2015						20 598,570	10 841,353	
Consultation	2	1	Réalisation et production de spots programme télévisé et des films documentaires sur le projet	Five Dreams	70 800,000	28/04/2015								
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 2: 02 photocopieur)	Sté GES	2 598,400	19/03/2014	21 et 22	N° F 140613 du 21/04/2014	2 320,000	278,400	2 598,400	2 598,400	1 606,920	20/05/2014
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 1)	Sté INFOLOG	47 287,800	18/03/2014	25 et 26	n°1405023-2 du 12/05/2014	42 165,000	5 122,800	47 287,800	47 287,800	28 986,020	09/06/2014
Consultation n°3/2014	2	2	Acquisition d'équipement informatique (Lot 3)	Sté Tave	16 516,480	18/03/2014	11 et 12	4/2014 du 31/03/2014	14 320,000	2 538,000	16 516,480	16 516,480	10 371,720	20/05/2014

			Acquisition d'équipement informatique (Lot 4: GPS)	Sté sciences et informatique	4 704,000	28/03/2014	17 et 18	N° 10490 du 07/04/2014	4 200,000	504,000	4 704,000	4 704,000	2 909,090	20/05/2014
Consultation	2	2	Acquisition d'équipement bureautique	Sté SIMTA	14 903,400	05/05/2014	29 et 30	n°2014/0038	12 630,000	2 273,400	14 903,400	14 903,400	8 686,490	21/07/2014
Consultation	2	2	Acquisition de matériel de transmission	Agence Générale des Télécommunications (AGT)	81 519,200	26/01/2015								
Consultation	2	2	Acquisition de matériel éco-garde	Espace Médical et scientifique	64 925,000	26/01/2015	62 et 63					64 925,000	33 219,770	16/09/2015
Consultation	2	2	Acquisition de matériel vétérinaire		79 092,000	26/01/2015	68 et 69					75 137,400	38 639,000	08/10/2015
Consultation	2	2	Acquisition d'équipement bureautique (Complément)	Sté SIMTA	6 690,600	10/03/2015	58 et 59	2015/0054 du 21/04/2015	5 670,000	1 020,600	6 690,600	6 690,600	3 422,820	27/05/2015
Consultation	2	2	Acquisition d'équipement informatique (complément)	Sté INFOLOG	32 577,300	18/05/2015					32 577,300	31 535,090	16 216,750	08/10/2015
	2	3	Microprojet à but non lucratif		32 000,000							21 850,000	11 500,000	
			Microprojet à but lucratif		52 900,000							24 700,000	12 350,000	
Consultation du 19/11/2013	3	2	Frais d'hébergement de trois personnes lors d'une mission de travail à Kébili (27/28 novembre 2013)	Hôtel Sahara Douz	225,000	25/11/2013	5	52033 du 27/11/2013	200,893	24,107	225,000	225,000	136,570	07/01/2014
Consultation du 19/11/2013	3	2	Frais d'hébergement de trois personnes lors d'une mission de travail à Tozeur (du 28 au 30 novembre 2013)	Hôtel El Mouradi Tozeur	534,000	25/11/2013	6	20132451 du 02/12/2013	476,786	57,214	534,000	534,000	333,500	07/02/2014
Consultation	3	2	Hébergement de quatre cadres lors d'une mission de terrain à Tozeur	Hôtel El Mouradi Tozeur	484,000	16/03/2015	52	20150630 du 17/03/2015	432,143	51,857	484,000	484,000	246,500	22/04/2015
Consultation	3	2	Hébergement de cinq cadres lors d'une mission de terrain à Kébili	Hôtel Sahara Douz	878,080	17/03/2015	53	N°54412 du 18/03/2015	784,000	94,080	878,080	878,080	447,200	22/04/2015

AON n° 1/2013	3	2	Acquisition d'une voiture	Sté Ennaki	46 257,000	06/03/2014	19 et 20	N° FVN14001 678	46 257,000	0,000	46 257,000	46 257,000	28 606,680	20/05/2014
Consultation	3	2	Acquisition de 3 Camionnettes 4x2	Sté Economique Auto	138 705,078	22/08/2014	40 et 41	Facture n° FAC+14048 65 du 27/10/2014	138 705,078	0,000	138 705,078	138 705,078	75 077,180	05/12/2014
Consultation	3	2	Acquisition de 30 mobylettes	Sté ITUCY	49 470,015	19/11/2014	42 et 43	FBL141277 du 28/11/2014	41 923,740	7 546,275	49 470,015	49 470,015	26 484,910	05/01/2015
					1 333 498,864							840 646,709	460 413,725	

**Avancement des paiements par catégorie sur le don au 24/11/2015**

**DON FEM**

(en USD)

Catégories	Allocation initiale (1)	Paiements en 2013	Paiements 1er semestre 2014	Paiements au 30/06/2014	Paiements 2ème semestre 2014	Paiements au 31/12/2014	Paiements 1er semestre 2015	Paiements au 30/06/2015	Paiements 2ème semestre 2015	Paiements cumulés (2)	Paiements / don (2) / (1) (en%)
1. Services de consultants et formation	1 126 200,00	0,00	50465,76	50465,76	15237,54	65703,30	45069,28	110772,58	28565,11	139337,69	12,37%
2. Fournitures, travaux et services de non consultants	2 295 400,00	5137,42	72950,50	78087,92	84227,04	162314,96	33648,89	195963,85	101262,19	297226,04	12,95%
3. Fournitures, travaux et services de non consultants, services de consultants et formation - subvention pour sous projets	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23850,00	23850,00	0,00%
4. Coûts Opérationnels	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
5 Imprévu	298 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	4 270 000,00	5137,42	123416,26	128553,68	99464,58	228018,26	78718,17	306736,43	153677,30	460413,73	10,78%

**Avancement des paiements par composante sur don au 24/11/2015**

**DON FEM**

(en DT)

N°	Composantes	Allocation initiale (1)	Paiements au 30/06/2014	Paiements 2ème semestre 2014	Paiements au 31/12/2014	Paiements 1er semestre 2015	Paiements cumulés au 30/06/2015	Paiements 2ème semestre 2015	Paiements cumulés (2)	Paiements / don (2) / (1) (en%)
1	Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	2 719 168,72	41938,39	28695,00	70633,39	59840,31	130473,70	59840,31	190314,01	7,00%

2	Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	4 592 235,84	119606,68	14903,40	134510,08	238746,06	373256,14	238746,06	612002,20	13,33%
3	Gestion du Projet	394 912,10	47016,00	138705,08	185721,08	0,00	185721,08	0,00	185721,08	47,03%
	Imprévu	580 045,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
	Total	8 286 362,00	208561,07	182303,48	390864,55	298586,37	689450,92	298586,37	988037,29	11,92%

**Avancement des paiements sur la partie cofinancée (Budget de l'Etat+ bénéficiaires+ projet Chaambi) au 24/11/2015**

**Cofin**

N°	Composantes	Sources de financement	Allocation initiale (1)	Paiements au 31/12/2014	Paiements 1er semestre 2015	Paiements au 30/06/2015 (2)	Paiements 2ème semestre 2015	Paiements au 24/11/2015 (2)	Paiements / cofina (2) / (1) (en%)
1	Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme		<b>1 089 500,00</b>	<b>144400,00</b>	<b>151000,00</b>	<b>295400,00</b>	<b>216000,00</b>	<b>511400,00</b>	46,94%
		Budget de l'Etat	429 500,00	78000,00	136000,00	214000,00	136000,00	<b>350000,00</b>	81,49%
		Projet Chaambi	660 000,00	66400,00	15000,00	81400,00	<b>80000,00</b>	<b>161400,00</b>	24,45%
2	Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes		<b>3 252 500,00</b>	<b>417 300,00</b>	<b>226 000,00</b>	<b>643 300,00</b>	<b>271 000,00</b>	<b>914300,00</b>	28,11%
		Budget de l'Etat	1 884 500,00	284500,00	201000,00	485500,00	201000,00	<b>686500,00</b>	36,43%
		Bénéficiaires	368 000,00	0,00	0,00	0,00	<b>60000,00</b>	<b>60000,00</b>	16,30%
		Projet Chaambi	1 000 000,00	132800,00	25000,00	157800,00	<b>10000,00</b>	<b>167800,00</b>	16,78%
3	Gestion du Projet		<b>446 000,00</b>	<b>63000,00</b>	<b>35500,00</b>	<b>98500,00</b>	<b>35500,00</b>	<b>134000,00</b>	30,04%
	Total		4 788 000,00	624 700,00	412 500,00	1 037 200,00	522 500,00	1 559 700,00	32,58%

**Avancement des paiements sur  
le coût global du projet au  
24/11/2015**

CG du  
projet

(en  
USD)

N°	Composantes	Alloca- tion initial e sur le Budge t de l'Etat	Alloca- tion initial e sur le Don	Bénéf- iciair es	Projet Cham- bi	Coût total du projet (1)	Paieme- nts au 31/12/ 2014	Paieme- nts 1er semest- re 2015	Paiem- ents au 31/05/ 2015	Paiem- ents / projet (2) / (1) (en%)
1	Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	429 500,0 0	1 401 200,0 0	0,00	660 000,0 0	2 490 700,0 0	186 075,17	181 910,42	367 985,59	7,47%
2	Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	1 884 500,0 0	2 366 400,0 0	368 000,0 0	1 000 000,0 0	5 618 900,0 0	499 489,16	348 766,87	848 256,03	8,89%
3	Gestion du Projet	446 000,0 0	203 500,0 0			649 500,0 0	167 153,93	35 500,00	202 653,93	25,74 %
	Imprévus		298 900,0 0			298 900,0 0	0,00	0,00	0,00	0,00%
	<b>Total</b>	<b>2 760 000,0 0</b>	<b>4 270 000,0 0</b>			<b>9 058 000,0 0</b>	<b>852 718,26</b>	<b>566 177,30</b>	<b>1 418 895,56</b>	<b>9,41%</b>

DON FEM

(en  
USD)

Désignation	Date de décaissement	Mont ant du don	Comp- te spé- cial	Retra- its	Reste à retire- r
Montant du don		4 270 000			4 270 000
Avance	16/08/2013		60000 0,00		3 670 000
Alimenta- tion cpte spécial n°1	08/04/2014		16116 ,56		3 653 883
Alimenta- tion cpte spécial n°2	16/03/2015		24773 6,34		3 406 147
Alimenta- tion cpte spécial n°3	23/10/2015		16023 3,42		3 245 914

Sources et utilisations des  
fonds au 24/11/2015  
(en USD)

DON FEM

	Semestre	Cumulatif	Prévisions 6 mois à venir (don)		
<b>Total encaissements</b>		<b>160 233</b>		<b>1 024 086</b>	
<b>Total des dépenses par composantes</b>	Financement FEM	160 233		1 024 086	
1	Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	<b>153 677</b>		<b>460 414</b>	<b>607 065</b>
2	Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	30 910		91 596	92 862
3	Gestion du Projet	0		237	508
4	Imprévus	0		485	647
<b>Encaissements moins dépenses</b>		<b>6 556</b>		131	
<b>Evolution nette de l'encaisse</b>	Différence de change	<b>6 556</b>		333	5 556
<b>Solde d'ouverture de l'encaisse</b>				0	0
	Compte Spécial BCT	557 116			
	Total de l'encaisse d'ouverture		557 116		
	Ajouter l'évolution nette de l'encaisse		6 556		563 672
<b>Encaisse nette disponible</b>		<b>563 672</b>		<b>563 672</b>	
<b>Solde de clôture de l'encaisse</b>					
	Compte Spécial BCT	563 672		563 672	
<b>Solde total de clôture de l'encaisse</b>		<b>563 672</b>		<b>563 672</b>	

Sources et utilisations des  
fonds au 24/11/2015  
(en dinars)

DON FEM

	Semestre	Cumulatif	Prévisions 6 mois à venir (don)		
<b>total encaissements</b>		<b>315 339</b>		<b>1 808 627</b>	
	Financement FEM	315 339		1 808 627	
<b>Total des dépenses par composantes</b>		<b>298 586</b>		<b>840 647</b>	<b>1 092 716</b>
1	Promotion des conditions favorables pour la Gestion des Aires Protégées, au renforcement de la Gestion Durable des Terres et au développement de l'écotourisme	59 840		167 255	167 152
2	Appuyer la mise en oeuvre de la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Parcs Nationaux ciblés et leurs zones adjacentes	238 746		436 839	915 564
3	Gestion du Projet	0		236 553	10 000
4	Imprévus	0		0	0
<b>Encaissements moins dépenses</b>		<b>16 753</b>		<b>967 980</b>	
	Différence de change	-3 885		138 508	
<b>Evolution nette de l'encaisse</b>		<b>12 868</b>		<b>1 106 488</b>	
<b>Solde d'ouverture de l'encaisse</b>					
	Compte Spécial BCT	1 093 620		0	
	Total de l'encaisse d'ouverture		1 093 620		
	Ajouter l'évolution nette de l'encaisse		12 868		1 106 488
<b>Encaisse nette disponible</b>		<b>1 106 488</b>		<b>1 106 488</b>	
<b>Solde de clôture de l'encaisse</b>					
	Compte Spécial BCT	1 106 488		1 106 488	
<b>Solde total de clôture de l'encaisse</b>		<b>1 106 488</b>		<b>1 106 488</b>	

388

Solde au 31/12/2014

098,30

Taux de change

1,8612

Solde au 31/05/2015

557116,47

Taux de change

1,963